



HAL
open science

Les conseils d'élèves pour réduire les conflits : améliorer le climat de classe pour des apprentissages efficaces

Yolène Vetaux

► To cite this version:

Yolène Vetaux. Les conseils d'élèves pour réduire les conflits : améliorer le climat de classe pour des apprentissages efficaces. Education. 2019. dumas-02530116

HAL Id: dumas-02530116

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02530116>

Submitted on 2 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ DE NANTES



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Nantes



Master MEEF

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention second degré

Mémoire

Les conseils d'élèves pour réduire les conflits

Améliorer le climat de classe pour des apprentissages efficaces

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de master

soutenu par

Yolène Vetaux

le 14 mai 2019

en présence de la commission de soutenance composée de :

Cendrine Mercier, directrice de mémoire

Table des matières

Introduction	4
Cadre théorique	6
1. Qu'est-ce qu'un climat de classe « favorable aux apprentissages » ?.....	6
2. Le système des conseils d'élèves	11
Problématique / hypothèses	19
Méthodologie	21
1. Sujets	21
2. Matériel	21
3. Disposition	22
4. Mise en place.....	22
5. Enquête.....	25
Résultats	26
1. La répartition de la parole	26
2. Les rôles ou métiers du conseil d'élèves	32
3. Les coupons remplis.....	33
4. Les décisions prises.....	34
5. La place de l'enseignante	35
6. Réponses au questionnaire	36
Discussion	38
1. Vers un meilleur climat scolaire ?.....	38
2. Le dispositif des conseils d'élèves	39
3. La place de l'enseignant dans la pédagogie active.....	43
4. Les apprentissages des conseils d'élèves	44
Conclusion	46
Bibliographie	49
Annexes	51
4^{ème} de couverture	56

Introduction

Etant actuellement en Master 2 Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE) du Mans, nous sommes Professeurs des Ecoles Stagiaires (PES). Nous sommes en poste dans une école primaire du Mans. C'est une école primaire « ordinaire », qui ne se situe ni en REP ni en REP+. C'est une école assez importante avec 10 classes et 260 élèves environ. Nous avons une classe de Cours Élémentaire 2 (CE2) avec 30 élèves. Cette école a néanmoins une particularité puisqu'elle propose de Classes à Horaires Aménagées Musique (CHAM) pour les élèves le souhaitant. Ces élèves font 3 heures de musique par semaine avec des enseignants du Conservatoire.

Depuis le début de l'année, nous avons remarqué que les élèves nous rapportaient souvent des conflits et des petites histoires qu'ils avaient lors des récréations, dans les couloirs ou dans la classe. Nous ne pouvions pas nous permettre de régler ces conflits en classe car ils nous faisaient perdre trop de temps sur les apprentissages. Une fois, nous avons pris le parti de discuter d'un conflit intervenu à la récréation en classe et nous en avons débattu pendant 30 minutes. L'idée d'être dans l'incapacité de résoudre ces problèmes ne nous plaisait pas. Il fallait trouver un moyen de les régler de façon pédagogique, avec des apprentissages pour les élèves.

Le titulaire de la classe nous a laissé l'enseignement moral et civique à travailler avec les élèves, cela nous semblait donc pertinent de nous servir de cet enseignement pour régler les conflits. Après nous être renseignés, nous avons découvert la méthode des conseils d'élèves qui permettaient de rendre les élèves autonomes et responsables tout en permettant peut-être de résoudre les conflits et de leur permettre d'en avoir moins.

L'école étant au service des apprentissages nous ne pouvions pas régler ces conflits nous-même ou les oublier car les élèves étaient focalisés dessus et n'étaient pas dans de bonnes dispositions pour les apprentissages. Il y avait de nombreuses tensions dans la classe, d'autres élèves se mêlaient des histoires des autres, il y avait des pleurs, des cris : le climat de la classe n'était pas propice aux apprentissages.

Ces conseils d'élèves semblaient être un bon compromis entre résolution de conflits et apprentissages. Cependant, il ne faut pas non plus tomber dans le tribunal et juger des élèves pour ce qu'ils ont fait. Il faut également que les élèves soient suffisamment autonomes pour

gérer ces conseils d'élèves par eux-mêmes et en prendre la responsabilité. Ce qui paraît difficile également c'est de se mettre en retrait en tant qu'enseignants et de ne pas intervenir trop dans ces conseils sinon les apprentissages seront moindres pour les élèves.

La complexité de ce projet réside également dans le fait que nous avons cette classe seulement deux jours par semaine, il est donc difficile de régler des conflits se produisant lors de deux autres jours de classe. L'intérêt des conseils d'élèves est non seulement de régler des conflits mais également de favoriser les comportements positifs et les idées des élèves.

Les conseils d'élèves sont décrits comme une responsabilisation des élèves et un pas de plus vers l'autonomie. Il a l'air d'être facile d'en mettre en place mais nous pensons néanmoins qu'il y a de nombreuses choses à penser dans leur mise en place et surtout dans leur application. Cela dépend sûrement de la classe choisie mais avec certaines classes cela peut vite se transformer en jugement et non en discussion constructive comme il faudrait que ça le soit.

Si le projet porte ses fruits, nous pensons le remettre en place dans nos futures classes. Cette classe est très nombreuse avec des élèves extrêmement curieux donc ce n'est pas parce que cela fonctionne dans cette classe que cela fonctionnera dans d'autres. Ces élèves n'ont aucun mal à prendre la parole et à donner leur avis nous pensons donc qu'ils n'auront pas de difficultés dans ce processus.

Dans le cadre de ce mémoire de recherche, nous étudierons dans une première partie les références théoriques relatives à ce sujet, puis nous définirons notre problématique et nos hypothèses, dans une troisième partie, nous expliquerons la méthodologie mise en place puis ses résultats sur les élèves de cette classe ; dans une cinquième partie nous analyserons les résultats obtenus et enfin nous conclurons cette étude.

Cadre théorique

1. Qu'est-ce qu'un climat de classe « favorable aux apprentissages » ?

1.1 Qu'est-ce que le climat scolaire ?

La notion de « climat scolaire » est une notion très actuelle et qui fait beaucoup parler, Selon Éric Debarbieux (spécialiste des notions de violence et climat scolaire, 2015) : « *Améliorer le climat scolaire semble être admis comme une des conditions d'efficacité des systèmes éducatifs* ». Cette phrase très souvent entendue n'est pas forcément claire lorsqu'on ne va pas voir plus loin sur ce qu'est réellement cette notion de climat scolaire. De plus, cette notion a également fait son apparition dans les programmes d'enseignement : la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour l'école de la République souligne que l'objectif est « *d'améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité* ».

Selon le réseau Canopé, : « *Le climat scolaire concerne toute la communauté éducative : élèves, personnels, parents. C'est une responsabilité collective. C'est la construction du bien vivre et du bien-être pour les élèves et le personnel de l'école. Le défi est d'implanter des pratiques dans le quotidien* ». Le réseau Canopé est un réseau de création et d'accompagnement pédagogiques à destination des enseignants. Ce réseau a conçu une page Internet¹ dédiée au climat scolaire où on retrouve entre autres la définition citée précédemment.

Egalement selon le réseau Canopé, plusieurs éléments constituent le climat scolaire :

- Les relations entre les personnes qui doivent passer par le respect, le partage, l'entraide, aussi bien au sein de l'école entre les élèves et les enseignants, qu'entre les enseignants et les familles
- L'enseignement qui doit passer par la différenciation, l'aide et l'apprentissage qui doit être adapté aux élèves
- La sécurité qui est un besoin physiologique et qui doit être pris en compte pour que l'élève se sente bien
- L'environnement physique doit quant à lui être propre et adapté aux élèves

¹ <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/accueil.html>

- Le sentiment d'appartenance : l'élève doit se sentir en tant que membre d'une communauté, il doit se sentir relié aux autres et s'engager dans cette institution
- La participation significative des élèves et des professionnels
- La réaction face aux comportements à risque : il faut apprendre aux élèves comment gérer ces comportements et en tant qu'enseignants les prendre en compte et les traiter
- Une attention portée par l'école à la vie familiale : il faut qu'il y ait un lien entre l'école et les familles, il faut développer la coéducation, impliquer les familles et les respecter

Toujours dans les multiples définitions de la notion de climat scolaire, pour le National School Climate Center (NSCC)² : « *le climat scolaire renvoie à la qualité et au style de vie à l'école. Le climat scolaire repose sur les modèles qu'ont les personnes de leur expérience de vie à l'école. Il reflète les normes, les buts, les valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'enseignement, d'apprentissage, de management et la structure organisationnelle inclus dans la vie de l'école* ». Nous remarquons que cette définition prend plus en compte le point de vue personnel, les représentations de l'individu.

La notion de climat scolaire peut donc différer selon les auteurs et les recherches. En effet, selon Jonathan Cohen (co-fondateur et Président du NSCC, 2013) « *Le climat scolaire se réfère à l'ambiance et à la qualité de vie qui règnent à l'école* », sur le site Internet de Canopé dédié au climat scolaire, on trouve la définition suivante : « *C'est la construction du bien vivre et du bien-être pour les élèves et le personnel de l'école* ».

C'est une notion actuellement au cœur des préoccupations actuelles de l'éducation. Éric Debarbieux dans – *Du « Climat scolaire » : définitions, effets et politiques publiques* – nous explique que « *La notion de climat scolaire est devenue populaire en France, comme dans d'autres pays* ».

Pour savoir si le climat scolaire s'améliore lorsque l'on met en place des solutions, il faut pouvoir le mesurer. Plusieurs outils de mesure du climat scolaire ont donc été créés. Au niveau national, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère chargé de l'Éducation nationale a créé des enquêtes nationales de victimation et de climat scolaire. Au niveau de l'école, du collège ou du lycée, les enquêtes locales de climat scolaire permettent aux élèves et aux professionnels d'exprimer leurs représentations et leur

² Organisation américaine travaillant sur la notion de climat scolaire

vécu en ce qui concerne les différents éléments présentés par le réseau Canopé et qui caractérisent le climat scolaire.

D'après les recherches que nous avons pu effectuer, nous avons remarqué que la notion de climat scolaire était très souvent associée à d'autres notions telles que la violence scolaire, le harcèlement, la victimation. Selon Eduscol³, « *Une prévention efficace du harcèlement passe par une approche systémique du phénomène reposant sur les axes d'action de l'approche climat scolaire* ». Cela s'explique du fait que, la plupart du temps, on cherche à améliorer le climat scolaire du fait de violences qui engendrent un climat de classe qui n'est pas favorable aux apprentissages, qui n'est pas serein.

1.2 *Quels sont les effets du climat scolaire sur les apprentissages ?*

On cherche en effet généralement à améliorer le climat de classe pour aider les élèves à mieux apprendre, à travailler de façon plus sereine, en confiance. Nous considérons qu'un élève qui se sent bien dans sa classe apprendra, à priori, mieux puisque certaines recherches montrent qu'un climat scolaire positif agit sur la réussite des élèves (Ruus, Veisson et al., 2007).

Lorsque l'on cherche à travailler sur l'amélioration du climat scolaire, l'objectif est d'augmenter les résultats scolaires mais également diminuer les inégalités entre les élèves, diminuer aussi l'absentéisme car un élève qui se sent bien sera heureux de venir à l'école, diminuer la violence et le harcèlement mais surtout améliorer et augmenter le bien-être des élèves. Lorsque l'on réussit à instaurer un climat serein et agréable pour les élèves, on leur assure de travailler dans de bonnes conditions, de ressentir une sorte de bien-être et également de s'épanouir dans leur rôle d'élève.

Debarbieux (2015) dans *Du « Climat scolaire » : définitions, effets et politiques publiques* explique que « *La bonne qualité du climat scolaire est associée à un taux significativement plus bas d'absentéisme, et joue sur l'exclusion scolaire* ». Un climat scolaire serein permet de diminuer les problèmes de violence, l'absentéisme et le décrochage. Ce dernier contribuerait également aux résultats et à la réussite des élèves. En effet, lorsque l'on favorise le bien-être de tous les élèves, on permet aux élèves d'être disponibles cognitivement pour les apprentissages et ainsi de mieux apprendre.

³ <http://eduscol.education.fr/cid55921/le-harcelement-en-milieu-scolaire.html>

La corrélation entre le climat scolaire et les apprentissages est double puisqu'un climat scolaire serein contribue à améliorer les apprentissages et à l'inverse, les apprentissages contribuent à créer un climat scolaire de qualité. Pour améliorer ce climat scolaire, on va travailler certains apprentissages, certains domaines avec les élèves qui peuvent parfois être plus transversaux. Le troisième domaine du socle commun de connaissances, de compétence et de culture qui est la formation de la personne et du citoyen vise à rendre l'élève « capable de participer activement à l'amélioration de la vie commune ». On y retrouve donc des apprentissages tels que : l'expression des émotions, la capacité à faire preuve de bienveillance et d'empathie, la résolution pacifique des conflits, le respect des autres, la connaissance et la compréhension des règles, la responsabilité vis-à-vis d'autrui. Nous considérons que ces apprentissages, de par leur caractère transversal permettent entre autres d'améliorer le climat scolaire. En exprimant mieux ses émotions, l'élève se sentira mieux, si on réussit à apprendre aux élèves à résoudre des conflits de façon pacifique, on diminue la violence et on crée un climat de classe serein et de confiance.

Les apprentissages cités précédemment s'inscrivent tous dans le cadre de l'enseignement moral et civique ainsi que dans le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé.

Comme Debarbieux (2015) l'a expliqué « *Nous sommes bien entendu dans une boucle rétroactive : la qualité des apprentissages agit sur le climat scolaire qui agit sur les apprentissages* ». Nous venons de voir en quoi les contenus des apprentissages peuvent permettre d'améliorer le climat scolaire, mais on peut également améliorer la qualité de ce dernier grâce aux démarches utilisées. Il faut pour cela donner du sens aux apprentissages pour que les élèves sachent et comprennent pourquoi ils sont à l'école, quelle est l'utilité de ce qu'on leur apprend. Pour cela, il faut expliciter les contenus, les objectifs des notions étudiées, essayer le plus possible de travailler sous forme de projets, qui motivent et rendent concret les notions aux élèves et également organiser si possible de la différenciation dans la classe pour prendre en compte chaque élève dans son individualité et ses besoins.

Tout cela aide les élèves à donner du sens à ce qu'ils étudient. On peut également motiver les élèves en leur donnant des rôles (comme les métiers en classe tels que facteur, responsable de la propreté, de la distribution), en les faisant travailler par groupe pour développer la coopération entre eux plutôt que la compétition pour qu'ils se sentent unis et comme faisant partie d'un groupe classe, d'une communauté. Cela va également permettre de développer les échanges entre les élèves et de les amener dans une démarche de création

collective. Jonathan Cohen (NSCC, 2013) a montré « *l'importance du sentiment d'appartenance : les élèves apprennent mieux et sont plus motivés lorsqu'ils se sentent valorisés, qu'ils s'investissent dans la politique de l'école* ».

Un autre critère pour améliorer le climat scolaire et, par conséquent, les apprentissages est la relation entre l'enseignant et les élèves. Pour être efficace, cette relation doit passer par la confiance, une bonne communication, un respect mutuel, l'autorité, et l'attention portée aux élèves, individuellement et collectivement. Toutes ces compétences sont inscrites dans le référentiel de compétences du professeur des écoles.

Des nombreuses recherches ont donc montré qu'un climat scolaire positif influence la réussite des élèves car en effet, quand les élèves se sentent bien dans leur école et dans leur classe, ils sont plus motivés à apprendre, s'engage alors une dynamique de coopération, de cohésion, de confiance et de respect.

L'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) rappelle en 2009 que les résultats scolaires dépendent pour beaucoup de la qualité du climat scolaire, et qu'il en va de même du bien-être et du développement personnel des élèves.

1.3 *Climat scolaire ou bien-être à l'école ?*

La notion de climat scolaire, comme nous avons pu le voir, est fortement liée à celle du bien-être. Lorsque l'on cherche à améliorer le climat scolaire, c'est en vue de permettre aux élèves de s'épanouir et de ressentir un certain bien-être.

Dans la revue – *Education & Formation* – et plus précisément le n°88-89 – *Climat scolaire et bien-être à l'école* – disponible sur Eduscol et rédigé en 2015, Fabrice Murat et Caroline Simonis-Sueur expliquent que « *Le bien-être renvoie à un degré de satisfaction individuel, des élèves ou des personnels, dans différents aspects de la vie scolaire* ». Cependant, il ne faut pas réduire le climat scolaire à un indicateur du bien-être de chaque élève. Il y a dans cette notion une dimension collective comme citée précédemment car il faut également prendre en compte les relations entre les élèves, avec les enseignants et avec les familles. Il est également difficile de mesurer précisément les effets du climat scolaire même si on a vu qu'il existait des systèmes de mesure, ces derniers ne rendent pas compte des conséquences telles que le nombre d'actes violents ou encore le taux d'absentéisme.

La distinction entre le bien-être et le climat scolaire est délicate, puisque là encore, il existe une réciprocité dans cette relation. Effectivement, un climat scolaire serein engendre un sentiment de bien-être pour les élèves et améliore leurs apprentissages et à l'inverse, la réussite scolaire des élèves engendre un climat scolaire de qualité et de bonnes relations entre tous les acteurs de l'école. D'après les recherches effectuées, et si nous reprenons la définition du climat scolaire selon le Réseau Canopé « *Le climat scolaire [...] est la construction du bien vivre et du bien-être pour les élèves et le personnel de l'école* ». Grâce à cette définition, nous pouvons considérer que le bien-être est une conséquence d'un climat scolaire serein et positif, que nous voulons améliorer le climat scolaire avec comme objectif que les élèves ressentent une sorte de bien-être.

Le but de l'école, outre de permettre aux élèves d'apprendre, est également que les élèves se sentent bien dans cette institution, qu'ils s'épanouissent et se forment à leur future vie d'adultes tout en vivant pleinement leur vie d'enfant. C'est pourquoi la notion de bien-être à l'école apparaît si importante à mettre en place.

2. Le système des conseils d'élèves

2.1 *Qu'est-ce qu'un conseil d'élèves ?*

Les conseils d'élèves, selon le site Eduscol⁴, sont définis comme « *une instance de concertation et de décision qui réunit régulièrement tous les élèves d'une classe et leur enseignant pour traiter démocratiquement des questions et des problèmes rencontrés dans le cadre scolaire, et pour élaborer des projets pédagogiques et éducatifs* ». On pourrait apparenter cela à une sorte de tribunal avec la différence que dans un tribunal on ne règle que des problèmes, tandis que dans les conseils d'élèves on traite également de projets, d'idées. Il ne s'agit pas que de pointer le négatif.

Il s'agit d'une sorte de débat démocratique où les élèves vont parler de problèmes, de projets, d'idées et donner leur avis. Ils devront également prendre des décisions de façon démocratique en votant. Ces projets, idées et problèmes sont directement liés à leur vie d'élève à l'école et non à ce qu'ils vivent chez eux. Il peut s'agir par exemple de discuter d'un élève qui se moque d'un autre, qui bavarde, de proposer des projets d'exposés ou de tutorat.

⁴ http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/00/9/ress_emc_conseil_eleves_464009.pdf

Dans le cadre de la pédagogie active, nous partons des connaissances des élèves, de ce qu'ils peuvent faire, de situations-problèmes pour les amener à réfléchir par eux-mêmes et faire émerger le savoir d'eux. La pédagogie active se définit, selon le – *Dictionnaire actuel de l'éducation* – (Legendre, 2005), par une approche où « *l'activité motrice et intellectuelle de l'élève est le principal catalyseur du développement et de la structuration de ses savoirs, de ses habiletés et de ses attitudes* ».

Nous pouvons donc considérer que les conseils d'élèves entrent dans le cadre de la pédagogie active puisque les élèves sont directement impliqués dans la vie de leur classe, de leur école, on prend en compte leur avis, on les responsabilise. Les conseils d'élèves ressemblent en plus ou moins aux conseils d'école que vivent les adultes référents dans l'institution de l'école où l'on discute de problèmes, de projets et chacun s'exprime pour faire vivre l'école.

La pédagogie active s'oppose à la pédagogie traditionnelle. Dans ce nouveau courant pédagogique, l'objectif est que l'élève soit le plus actif et acteur possible de son apprentissage, qu'il le construise en partie lui-même. Cela s'oppose aux cours magistraux de la pédagogie traditionnelle où l'enseignant est le détenteur du savoir et l'élève a juste pour rôle d'écouter. Le système des conseils d'élèves s'inscrit dans le cadre de cette pédagogie car l'enseignant y est en retrait, l'enfant, l'élève est au centre du débat et de l'action.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la pédagogie coopérative qui fait partie de la pédagogie active. Selon l'OCCE : « *Une pédagogie coopérative peut se définir comme une forme d'enseignement dont les apprentissages sont possibles par la coopération entre les personnes. Elle favorise les interrelations entre les enfants et les interactions avec leur milieu* ».

Toujours selon l'OCCE, il y a 4 fondements à la pédagogie coopérative : l'expression libre, le tâtonnement expérimental, la coopération et les techniques éducatives. L'intégration des conseils d'élèves dans cette pédagogie coopérative prend alors tout son sens puisque dans lors de ces conseils, les élèves sont amenés à s'exprimer librement et bien entendu à coopérer pour se mettre d'accord sur les décisions prises. Ils coopèrent également en débattant car il faut prendre en compte l'avis de l'autre pour débattre et faire avancer un débat.

Il existe plusieurs expressions décrivant ce dispositif on peut parler de conseils d'élèves tel que nous le faisons, de conseils d'enfants ou encore de conseils coopératifs. Ces expressions

qui peuvent différer parfois rejoignent néanmoins la même idée du point de vue du sens et de la mise en place.

Nous considérons que ce dispositif est délicat à mettre en place car, même si aujourd'hui l'éducation a changé grâce aux différents courants des pédagogies active et coopérative, l'éducation reste parfois très magistrale et les élèves n'ont pas de place dans les décisions et dans la vie de l'école. Ce qui est paradoxal c'est que malgré tout, ce sont eux les acteurs et qui vivent l'école au jour le jour. De plus, cette ambiguïté est renforcée du fait que l'on doit éduquer les élèves à la citoyenneté, or on leur refuse ce pouvoir décisionnel, d'opinion et cette place démocratique. Selon Aristote, philosophe de l'Antiquité, (*Politique*, 1989) « être citoyen c'est participer à la réalité du pouvoir, c'est-à-dire participer aux décisions réelles », c'est pourquoi dans l'ouvrage – *La construction à l'école d'une identité de citoyen : obstacles et condition* – il est dit qu'il faut donc « inventer autre chose, qui, sans déposséder les adultes de leurs responsabilités éducatives, fournisse aux élèves de réelles responsabilités ».

Le dispositif des conseils d'élèves apparaît donc comme un bon compromis entre l'autorité de l'enseignant et l'implication des élèves dans leur scolarité et leur citoyenneté. Cependant il ne s'agit pas comme cité précédemment de créer un tribunal mais plutôt de leur offrir un débat de concertation, de décision et de débat qui soit ouvert mais cadré pour ne pas paraître cruel à leurs yeux. Il ne faut pas simplement une instance qui sanctionne mais, comme décrit précédemment, un dispositif bienveillant et d'expression libre. L'objectif va être de créer un conflit socio-cognitif où les élèves vont se confronter au point de vue des autres.

2.2 Quelles sont les méthodes existantes / auteurs ?

Des exemples de dispositifs ont déjà été créés s'approchant des conseils d'élèves : l'Ecole nouvelle de Bédanes en Angleterre en 1892, les expériences de Janusz Korczak en Pologne en 1912, la Libre Communauté d'Odenwald en Allemagne en 1914, la Cité des enfants en Hongrie en 1946, Neill à Summerhill, Freinet à Vence, la Just Community Approach aux Etats-Unis ou encore les pédagogies institutionnelles en France.

L'un des plus grands pédagogues spécialistes de cette question est Célestin Freinet. La « pédagogie Freinet » est basée, entre autres, sur la coopération. Freinet voulait rendre les enfants plus responsables, qu'ils exercent une forme de démocratie et des responsabilités politiques. Son objectif était de mettre fin à l'autorité absolue de l'enseignant, de remettre les élèves au centre des apprentissages. Selon les équipes pédagogiques Freinet (1980) : « *La*

coopérative de classe a constitué, depuis toujours, la base même de toute classe Freinet. Elle en est le cœur, le centre décisionnel et régulateur, le rempart contre le pouvoir unique de l'adulte. Elle constitue un outil extrêmement important de la formation de l'individu. Il est donc normal de la trouver dans chacune des classes d'une équipe pédagogique Freinet ». Ces recherches ont été effectuées par Jean Le Gal dans des écoles Freinet de la région parisienne dans les années 1980. Les équipes pédagogiques Freinet mettaient en place des conseils d'enfants de l'école c'est-à-dire que cette instance de concertation était à l'échelle de l'école entière avec des délégués de chaque classe. Un autre cas est présenté dans une école de Rennes où les conseils sont mis en place à l'échelle de la classe.

Alexander Sutherland Neill, pédagogue, s'est, lui aussi, penché sur la question de la coopération, des débats démocratiques en 1921 dans son école de Summerhill située en Angleterre. Cette école était basée sur le principe de la liberté. Dans cette école, les élèves étaient libres de choisir leurs enseignements, comme dans la pédagogie Freinet, l'élève est au cœur de l'apprentissage et l'enseignant s'efface. Cette école a un lien avec le dispositif des conseils d'élèves car, à Summerhill, tous les vendredis soir étaient organisées des assemblées générales. Il s'agissait de réunions présidées et dirigées par un élève qui était désigné par un vote et lors de laquelle les élèves discutaient et débattaient de problèmes, de projets, de règles. Toutes les règles et les « lois » de l'école de Summerhill étaient décidées lors des assemblées générales où les adultes et les enfants avaient autant de poids.

Janus Korczak en 1912 a, quant à lui, développé en Pologne le principe de l'autogestion, c'est-à-dire que les adultes et les enfants créaient les règles ensemble. Il y avait différentes instances de concertation et d'échanges : les bulletins, les réunions de pensionnaires et les plébiscites. Toutes les semaines, les enfants se réunissaient dans une sorte de conseil pour régler les différents problèmes qu'ils pouvaient avoir. Dans ces réunions, l'adulte était très effacé il avait autant le droit de s'exprimer que les enfants. Il avait également créé un tribunal des enfants avec cinq enfants juges qui étaient choisis au hasard et un adulte éducateur. Ce tribunal avait pour objectif de régler les conflits entre les élèves grâce à une sorte de convention, de lois écrites par Janusz Korczak qu'il appelait « le Code ». « *Grâce au Code, le tribunal des enfants pouvait rendre justice aux enfants en prenant en compte la moindre blessure ou le moindre conflit ayant entraîné une plainte. Il pouvait aussi leur permettre de faire l'expérience d'être tour à tour juge et victime, plaignant ou fautif* ». Dans ce tribunal, l'éducateur jouait uniquement le rôle du secrétaire, il n'intervenait pas dans les décisions et ne donnait pas son avis. Il notait dans la semaine les plaintes et les problèmes de chaque élève qui le voulait dans un cahier. Ces

tribunaux traitaient environ cinquante cas par semaine pendant une à deux heures. Korczak avait donc créé le tribunal des enfants mais également le parlement des enfants. Ce conseil était différent du tribunal, en effet le tribunal servait à appliquer la loi (le Code) et à régler les conflits, tandis que le parlement des enfants avait pour objectif d'approuver ou de rejeter des propositions de nouvelles règles. Il était composé de vingt députés-enfants qui étaient élus et qui étaient les meilleurs en termes de comportement et de résultats. Dernière idée de Korczak, le plébiscite servait à évaluer l'intégration des nouveaux élèves. Il s'agissait de cartes au nombre de trois avec les signes +, - et O.

D'autres pédagogues ont créé la pédagogie institutionnelle dont l'objectif est de faire respecter les règles de l'école grâce à des conseils de discussions. Fernand Oury et Raymond Fonvieille sont les créateurs de cette pédagogie s'inspirant de la pédagogie Freinet. Ils ont créé des conseils de classe coopératif où les élèves se réunissent pour discuter de tout ce qui se rapporte à la classe tels que des conflits, des problèmes, des projets, des idées. La différence entre les conseils développés par Freinet et ceux développés par Oury et Fonvieille est que chez Oury, les élèves méritent leur rôle et leur place au conseil, il faut qu'ils acquièrent certaines compétences pour prétendre à des responsabilités.

2.3 *Quels apports pédagogiques ?*

Le dispositif des conseils d'élèves permet aux élèves de développer différentes compétences, essentielles dans leur processus de formation. En effet, la première compétence et la plus importante à l'école est le développement du langage. Grâce aux conseils coopératifs, nous considérons que les élèves développent leurs capacités langagières sans forcément s'en rendre compte. Pendant les conseils, chaque élève est invité à s'exprimer s'il le souhaite et apprend à prendre la parole devant les autres, à demander la parole, à donner son avis sur un sujet. Les élèves vont apprendre à communiquer, à exprimer leur avis et leurs émotions. Dans le programme d'enseignement du cycle 2 en français, du point de vue du langage oral les attendus de fin de cycle sont très clairs et fortement en lien avec les conseils d'élèves les élèves doivent apprendre à se concentrer et être attentifs en situation d'écoute ou d'interaction et produire des énoncés clairs. Plus précisément, on trouve des compétences que les élèves doivent acquérir comme « *dire pour être entendu et compris* » ou encore « *participer à des échanges dans des situations diversifiées* ».

Cette activité est en lien direct avec l'Enseignement Moral et Civique (EMC) qui est une discipline à part entière et qui a beaucoup évolué au fil du temps. Il s'agit de former des futurs citoyens qui participeront à la vie démocratique de la société. Il faut également former leur esprit critique et leur liberté de penser. Les conseils d'élèves trouvent leur utilité dans les quatre dimensions de l'EMC : « *la sensibilité : soi et les autres* », « *le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres* », « *le jugement : penser par soi-même et avec les autres* » et « *l'engagement : agir individuellement et collectivement* ». Dans le programme d'enseignement pour le cycle 2, on trouve des compétences associées aux conseils d'élèves.

Pour la dimension de la sensibilité, on trouve des objectifs de formations tels que : identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments ou encore s'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. Lorsqu'on regarde les compétences associées on retrouve « *identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : [...] débats portant sur la vie de la classe* », « *se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur* ». Lors des conseils d'élèves, les élèves apprennent à dire ce qu'ils ressentent face à des problèmes et des conflits et ils doivent également acquérir les règles de communication dans un débat.

Pour la dimension du droit et de la règle, les élèves sont amenés à prendre des décisions face aux problèmes rencontrés, ils peuvent également, parfois, sanctionner. On retrouve cette compétence dans l'intitulé « *respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat* ».

La dimension du jugement est une des plus présentes dans les conseils d'élèves, en effet on peut trouver des compétences telles que « *exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels* », c'est ce que les élèves font lorsqu'ils prennent la parole durant ces conseils, « *s'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres* » : en effet les élèves prennent la parole à tour de rôle, mais doivent prendre en compte l'avis de chacun et parfois faire des concessions sur les décisions prises.

La dernière dimension développée dans les conseils coopératifs est celle de l'engagement, ici on remarque que deux compétences sont présentes : « *[...] S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances)* ». Effectivement, les élèves en participant à cette instance, sont impliqués dans la vie de la classe et ils peuvent également proposer des idées ou

des projets. « *Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école* » est la dernière compétence du programme d'enseignement moral et civique travaillée dans ces conseils car les élèves, grâce à cette instance, sont amenés à prendre des responsabilités tout seuls, sans l'aide d'un adulte.

Grâce à ce dispositif, on développe également entre les élèves le sentiment d'empathie mais également la notion de coopération et de solidarité.

Les conseils d'élèves permettent aux élèves, d'assumer différents rôles et responsabilités puisqu'il doit y avoir un président, un assistant, un secrétaire et un garant du temps. Ceci est inscrit dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture dans le domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen. Dans ce document officiel, on comprend le lien entre ce domaine et les conseils d'élèves, il est ainsi écrit « *Elle (l'école) permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen* ».

Selon Eduscol⁵ : « *Le conseil d'élèves place les enfants et adolescents en situation de débattre de manière démocratique sur des projets et sujets en relation avec leur vie d'élève et leur permet ainsi, en les impliquant dans la vie de leur classe, de s'intégrer dans un groupe et devenir progressivement citoyen* ».

Ce dispositif permet aux élèves de faire partie intégrante d'un groupe classe et donc d'apprendre à vivre en société, d'apprendre à vivre collectivement et se socialiser. Il va donc s'agir de les aider à devenir des citoyens à part entière. Lorsque que ce conseil est efficace c'est-à-dire qu'il se réunit suffisamment et que les élèves s'écoutent entre eux et se respectent, les élèves apprennent également à se responsabiliser. Grâce à ces instances, les élèves acquièrent également des compétences sociales et civiques.

Dans cette instance de concertation, les élèves acceptent de parler librement et d'exprimer leurs émotions car les règles sont connues de tous, acceptées et signées par les élèves et que chacun est conscient des questions qui peuvent être évoquées, de leur niveau d'intimité,

⁵ http://cache.media.eduscol.education.fr/file/EMC/00/9/ress_emc_conseil_eleves_464009.pdf

ils sont également confortés dans leur engagement car ils se savent écouter et pris en compte par les adultes.

L'objectif des conseils d'élèves est d'apprendre aux élèves à débattre, de les aider à la prise de décision et à s'engager dans un débat, dans une prise de parole. Tout ceci s'inscrit dans la cadre de l'éducation à la citoyenneté. Ces instances leur permettent d'acquérir une certaine autonomie et de les préparer à leur future vie d'adulte.

Pour être efficace, cet espace de discussion doit être juste, équitable et surtout prendre en compte le collectif. Les élèves doivent se mettre d'accord et les règles sont les mêmes pour tous les élèves, validées par tous. De plus, il faut que l'adulte sache prendre de la distance et s'effacer pour laisser les élèves parler et prendre des décisions. Il sert uniquement à reformuler pour aider les élèves si besoin et leur permettre de prendre une certaine distance vis-à-vis de leurs propres expériences et celles des autres.

Le but final est d'aider les élèves à être des citoyens lucides, autonomes, socialement et physiquement éclairés.

Problématique / hypothèses

Le thème des conseils d'élèves nous est donc apparu rapidement du fait du nombre de conflit dans cette classe. Ce problème de conflit était très important pour eux et les conseils d'élèves paraissaient très intéressants pour régler ces soucis. Notre objectif est d'offrir à ces élèves un climat de classe où chacun se sent en sécurité, en confiance et respecté. Il faut que nous arrivions à créer un climat de classe qui soit serein pour améliorer leurs apprentissages et que l'on ne perde plus de temps à régler ces conflits sans apprendre. Avec les conseils d'élèves nous espérons conjuguer règlement des conflits et apprentissages.

La problématique que nous avons souhaité développer est donc la suivante : de quelles façons les **conseils d'élèves** peuvent permettre d'améliorer le **climat de classe** et ainsi de favoriser les **apprentissages** ? En quoi permettent-ils de résoudre les conflits pour mieux apprendre ?

L'objectif est que les élèves puissent régler tous leurs conflits grâce à la mise en place de conseils d'élèves et que cela rentre dans le cadre de l'enseignement de l'EMC. Nous espérons que les élèves vont réussir à comprendre le fonctionnement de ces conseils, leurs intérêts, qu'ils vont s'attacher aux conflits importants à régler en classe et non juste aux petites histoires parfois « sans intérêt ». Nous faisons également le pari qu'ils vont être assez autonomes pour que nous n'ayons pas à intervenir beaucoup (du moins à la fin de l'année) et que ces conseils aboutissent à quelque chose, qu'ils soient utiles.

Pour les élèves nous aimerions qu'ils développent des capacités d'expression orale, de langage, de vocabulaire, mais également qu'ils acquièrent les techniques du débat (ne pas se couper la parole, donner son avis, ne pas se moquer). Cela va leur demander parfois de livrer leurs émotions et de trouver des solutions, cela peut les rendre plus autonomes.

Nous espérons également que les élèves les plus timides ou les plus en difficultés vont réussir, grâce à ces conseils d'élèves à s'exprimer et prendre confiance en eux. Il y a beaucoup d'élèves en difficultés dans cette classe (un élève allophone, quatre élèves confondant tous les sons et les syllabes) ces élèves se sentent « nuls » d'après ce qu'ils ont dit et ils n'aiment pas être aidés, ils se sentent stigmatisés. Nous espérons que les conseils d'élèves vont leur permettre de s'ouvrir, de se sentir utiles et « intelligents ». En effet, les conseils d'élèves ont un caractère informel, ils n'ont pas l'impression d'apprendre et que c'est « du travail » ils vont donc prendre

confiance puisque dans cette instance, on va leur demander de donner leur avis, de s'exprimer sur ce qu'ils ressentent ou ont ressenti. Les élèves sont capables de cela car ils viennent souvent eux aussi rapporter des problèmes qu'ils ont eu et n'ont pas de difficultés à s'exprimer à l'oral. La seule problématique restante concernant ces élèves est qu'étant donné leurs difficultés dans le passage à l'écrit, dans la lecture et leurs difficultés cognitives en mathématiques, ils ne pourront pas assumer les rôles de président, de secrétaire et de garant du temps.

Ces conseils d'élèves vont leur donner aussi une place plus importante dans la vie de la classe et dans leur éducation car ils peuvent aussi proposer des projets, des idées. Ce n'est plus seulement l'enseignante qui va tout préparer et tout mener. Ils vont avoir la parole et le but est qu'ils s'autorégulent. Cela peut également permettre à l'enseignante de se mettre en retrait et de les observer, d'en apprendre plus sur eux.

Nous faisons le pari que grâce à ces conseils, il va y avoir moins de conflits entre eux et que nous allons avoir plus de temps d'apprentissages formels.

Ces conseils d'élèves peuvent permettre de créer entre les élèves de notre classe un climat de confiance et de respect entre eux. Nous avons vu précédemment qu'un climat scolaire de qualité agissait sur les apprentissages des élèves, sur leur réussite scolaire et leur bien-être et donc leur épanouissement. Nous ne savons pas si tous les élèves s'épanouissent à l'école en ce moment. Nous avons beau essayer de faire des tâches avec eux plus ludiques, plus attrayantes, certains ne se sentent pas bien. Nous misons beaucoup sur les conseils d'élèves pour « raccrocher » les élèves qui paraissent parfois un peu perdus parfois et dépassés.

La logique coopérative des conseils d'élèves va permettre de créer une cohésion de groupe et un sentiment d'appartenance à cette classe et au groupe classe. De plus, les élèves vont être amenés à s'exprimer librement, à prendre des responsabilités et se sentir « importants » dans la vie de leur classe. Cela va également favoriser les apprentissages d'une part en améliorant, nous l'espérons, le climat de classe mais également car les conseils d'élèves s'inscrivent dans le cadre de l'enseignement moral et civique, de l'expression orale en français, et du domaine 3 du socle commun de compétences, de connaissances et de culture les élèves apprendront donc en résolvant leurs conflits. Il s'agit d'améliorer leurs relations tout en apprenant.

Méthodologie

Pour tenter de résoudre tous les conflits entre les élèves de ma classe, nous avons donc décidé de mettre en place le système des conseils d'élèves ou conseils coopératifs.

1. Sujets

Les participants à cette enquête sont les 30 élèves de notre classe de CE2, ils sont âgés de 8 ans pour la plupart. Ils sont scolarisés dans une école primaire qui se situe au Mans. Cette école ne se situe pas en REP ni en REP+, cependant, tous ces élèves habitent et vivent dans un quartier dit « sensible ». Il y a 13 filles et 17 garçons.

Ce sont des élèves très curieux et bavards. Ils posent très souvent des questions et s'intéressent à de nombreux sujets différents. Ils n'ont pas l'habitude qu'on leur demande leur avis ou qu'on s'intéresse à ce qu'ils pensent. Ils sont plutôt étonnés à chaque fois qu'on leur donne des responsabilités et qu'on leur laisse « le pouvoir ».

2. Matériel

Pour mettre en place le processus des conseils d'élèves, nous avons pris des documents trouvés sur Internet, que d'autres enseignants avaient créé lorsqu'ils avaient testé ce système de conseils coopératifs.

Nous avons donc repris un modèle trouvé sur Internet⁶. Il y a plusieurs documents à mettre en place. Ces conseils d'élèves reposent sur un système de coupons sur lesquels les élèves marquent ce dont ils veulent parler. Il y a trois coupons différents : un coupon « problème » où l'élève peut expliquer un conflit qu'il a eu avec un ou plusieurs autres élèves et sur lequel il doit marquer comment il se sent, un coupon « félicitations » où l'élève explique une chose qui lui a fait plaisir, qu'il l'a satisfait ; le but étant de mettre en avant les comportements positifs, et un coupon « idées » où les élèves proposent une idée, un projet qui leur plaît. Sur tous ces coupons, les élèves doivent marquer leur prénom et le(s) prénom(s) de l'élève avec lequel ou lesquels ils ont un problème ou des félicitations à faire.

Ces coupons sont présents au fond de la classe dans une étagère avec 3 tiroirs que nous avons acheté pour l'occasion. Ces 3 tiroirs sont marqués au nom des coupons « problèmes »,

⁶ <http://val10.eklablog.com/conseils-d-eleves-les-docs-pour-la-mise-en-place-a126608064>

« félicitations » et « idées ». Les élèves doivent mettre chaque coupon qui correspond dans le bon tiroir en le pliant en deux pour qu'on ne puisse pas le lire avant le jour du conseil. Nous avons décidé avec l'accord de notre binôme que les élèves peuvent écrire des coupons pendant leurs moments de temps libre en classe et aussi en emmener chez eux.

Dans les autres documents utiles pour les conseils d'élèves, on trouve une charte à faire signer aux élèves qui expliquent le fonctionnement des conseils d'élèves. Il reprend tout ce qu'il faut savoir sur les conseils d'élèves, leur fonctionnement, l'utilité. Dans ce document, il y a également les différents rôles ou métiers du conseil d'élèves expliqués : président, secrétaire, garant du temps et assistant.

Nous avons également prévu un cahier dédié aux conseils d'élèves en prenant soin d'en prendre un d'une couleur différente de ceux qu'ils ont déjà. Dans ce cahier nous avons mis une feuille avec un tableau reprenant la répartition des rôles des élèves pour vérifier que les élèves changent de rôle et que tous puissent faire les rôles qu'ils veulent. Nous avons également mis dans ce cahier plusieurs feuilles qui servent au secrétaire pour faire le compte rendu des conseils d'élèves.

3. Disposition

Nous nous sommes posé plusieurs questions concernant la disposition de ces conseils d'élèves. Nous avons envie de mettre nos élèves en cercle ou en U pour qu'ils se voient tous. Dans cette classe, il n'y a pas assez de place pour déplacer les élèves et nous perdrons trop de temps c'est pourquoi nous avons décidé de faire les conseils d'élèves dans un autre espace. Nous avons négocié avec les autres enseignants de l'école pour pouvoir prendre la salle informatique où nous pouvions mettre les tables en U.

Tous les conseils d'élèves se déroulent dans la salle informatique avec une disposition soit en U ou en carré pour que chaque élève se voit et puisse discuter plus facilement. Les élèves ayant un rôle se mettent à chaque fois au centre du U ou du carré et côte-à côte.

4. Mise en place

En amont des premières séances de conseils d'élèves, nous avons souhaité travailler avec ces élèves sur le vocabulaire des émotions, pour les aider à développer ce qu'ils écrivent sur leurs coupons (notamment les coupons problèmes et félicitations développés par la suite).

Pour cela, nous avons donné aux élèves des étiquettes avec différentes émotions marquées dessus qui reprenaient les quatre grandes familles d'émotions : la peur, la joie, la tristesse et la colère. Les élèves étaient par groupe de quatre avec une affiche A3 blanche et une quarantaine d'étiquettes. L'objectif pour eux était de classer ces émotions en plusieurs familles. Ils n'ont eu aucune information quant aux familles à faire nous les avons laissés libres de choisir et de réfléchir. Certains élèves ont compris directement les 4 familles d'émotions différentes, d'autres non. Nous avons corrigé en classe entière puis nous avons réalisé une affiche A2 avec les 4 familles d'émotions avec les étiquettes réparties ainsi que 4 images représentant les émotions tirées du film d'animation Vice-Versa. Nous avons défini chacun des mots car beaucoup étaient inconnus aux élèves et ils ne comprenaient pas forcément les nuances. Une fois cette séance finie nous avons expliqué aux élèves qu'ils pourraient se servir de cette affiche pour définir leur émotion sur les coupons.

Nous avons ensuite fait une première séance pendant laquelle nous avons expliqué aux élèves ce qu'étaient les conseils d'élèves et comment ils fonctionnaient.

Nous avons commencé par leur expliquer comment les conseils d'élèves allaient se dérouler. Nous leur avons dit qu'ils s'agissaient de conseils comme des conseils de classe qui servaient à régler des conflits et à prendre des décisions. Nous avons insisté sur le fait que ces conseils allaient être gérés par eux, qu'ils auraient des rôles ou des métiers différents. Ces conseils allaient, selon nous, permettre principalement à résoudre les conflits mais c'était aussi l'occasion pour eux de proposer des idées, des projets qui leur tenaient à cœur et de décider ensemble de leur mise en place ou non. L'objectif était également de mettre en avant les bons comportements.

Lors de la séance d'explication le vendredi 16 novembre 2018, nous avons distribué la charte à signer aux élèves et nous l'avons lu. J'ai bien insisté sur l'utilité que doivent avoir les coupons que les élèves remplissent car je ne voulais pas que les élèves remplissent des coupons « inutiles » je leur ai dit qu'ils devaient remplir un coupon pour quelque chose qui avait un intérêt à être traité en classe entière, qui intéresserait toute la classe et que c'est en cela qu'on voyait l'utilité ou non des coupons qu'ils écrivent.

Nous avons donc décidé de mettre en place quatre rôles différents : le ou la président(e), le ou la secrétaire, l'assistant(e) et le ou la garant(e) du temps. Le président gère principalement le conseil d'élèves, c'est lui qui l'ouvre et qui le clôt. Il annonce les différents sujets, gère la

parole de chacun et prend les décisions finales. L'assistant a pour rôle, comme son nom l'indique, d'aider et d'assister le président. Le secrétaire doit écrire, rendre compte de tout ce qui se passe lors du conseil. S'il est trop jeune pour écrire le déroulement, l'enseignant peut l'aider. Le garant du temps doit assurer le temps décidé dédié à chaque sujet et doit aussi s'assurer que le conseil d'élèves ne dépasse pas le temps choisi. Après avoir expliqué tout ce fonctionnement, les élèves avaient beaucoup de questions car tout cela était nouveau pour eux. On ne leur avait jamais accordé autant de responsabilités. Nous avons répondu à toutes leurs questions en insistant sur le fait que c'était eux qui allaient gérer le conseil d'élèves et que l'enseignante n'était là que pour intervenir ponctuellement s'il fallait prendre une décision. Le document d'explication lu, les élèves l'ont tous signé.

Comme c'est nous qui travaillons l'enseignement moral et civique, nous nous sommes dit que ces conseils d'élèves seraient plus faciles à intégrer dans les enseignements. Cela prend beaucoup de temps et nous avons donc décidé de faire un conseil toutes les deux semaines environ.

Concernant les métiers du conseil d'élèves, les élèves peuvent exercer ces rôles sur la base du volontariat et sont choisis grâce à un vote de la classe.

Pour le premier conseil d'élèves nous avons procédé au vote en demandant qui souhaitait être président, secrétaire, garant du temps et assistant. Les élèves ont proposé leur candidature et ont voté.

Lors du premier conseil d'élèves, nous avons récupéré tous les coupons écrits par les élèves (leur prénom est écrit dessus) et nous avons sélectionné les sujets pertinents et réalisables. Les élèves sont au courant que l'enseignante a un droit de regard et de sélection sur les coupons qu'ils écrivent. Nous avons donc pris tout le matériel nécessaire, nous avons rappelé les rôles des élèves choisis et nous nous sommes déplacés dans la salle informatique. Les élèves ont déplacé les tables pour les mettre en U. Les élèves ayant un rôle se sont mis au milieu du U et à côté les uns des autres. Aucune consigne n'a été donnée sur cela mais ils l'ont fait d'eux-mêmes.

La présidente avait avec elle les coupons sélectionnés, le secrétaire avait le cahier de conseils d'élèves et un crayon et la garante du temps avait un chronomètre. Nous avions 40 minutes pour ce premier conseil d'élèves. Le temps de réexpliquer les rôles de chacun il nous restait 30 minutes. Il a été décidé avec la garante du temps que nous allions faire 10 minutes

par sujets car il y avait 3 sujets / coupons différents. Nous avons réexpliqué que la présidente gérait la parole en interrogeant les élèves qui lèvent la main uniquement et que ceux qui ne respectent pas cette règle seront exclus des conseils d'élèves.

Pour filmer nous avons emprunté une caméra de l'ESPE avec un trépied. Nous avons demandé à un étudiant de Master 1 de venir filmer cette classe durant ce temps (avec l'accord du directeur et en respectant le droit à l'image de nos élèves par un mot fait passer aux parents en début d'année). Il s'était placé en face du U, en face des élèves ayant un rôle. Pour notre part, nous nous étions placés sur le côté du U, en dehors, en retrait pour observer ce qu'ils disaient et les laisser prendre la responsabilité de ce conseil.

Tous les autres conseils se passent sur le modèle du premier, les élèves ont de plus en plus l'habitude, nous traitons entre 3 et 5 sujets par conseils qui durent entre 30 et 45 minutes et nous faisons ces conseils environ toutes les deux semaines.

Du point de vue des rôles des élèves aux conseils, un rôle a été modifié celui de l'assistant qui est devenu maintenant l'assistant du silence et qui a avec lui une liste avec les noms des élèves de la classe. Cet assistant met un bâton à chaque élève qui parle sans y avoir été invité. Au bout de trois bâtons, l'élève est exclu et se met à l'écart du carré du conseil, il n'a plus le droit à la parole. Il n'y a pas forcément de compétences développées avec ce rôle-ci, si ce n'est donner des responsabilités aux élèves. Nous avons également discuté du sentiment d'injustice et de la justice car certains élèves se sont plaints que l'élève assistant du silence leur avait mis un bâton alors qu'ils ne parlaient pas. Nous avons donc expliqué que cet élève devait être juste pour ne pas créer d'injustice entre les élèves.

5. Enquête

La méthodologie que nous avons décidé de mettre en place pour rendre compte de ces conseils est premièrement de filmer le premier conseil et le dernier pour rendre compte de l'évolution des élèves. Nous avons également décidé de prendre des notes dans un petit carnet durant les autres conseils d'élèves pour se souvenir de ce qu'il s'est passé. Nous avons donc décidé de mener les conseils d'élèves toute l'année.

Nous allons également mettre en place un questionnaire à faire remplir à nos élèves à la fin de l'année, après le dernier conseil d'élèves pour voir leur ressenti sur ce système, voir ce qu'ils en retirent, s'ils pensent avoir travaillé ou non.

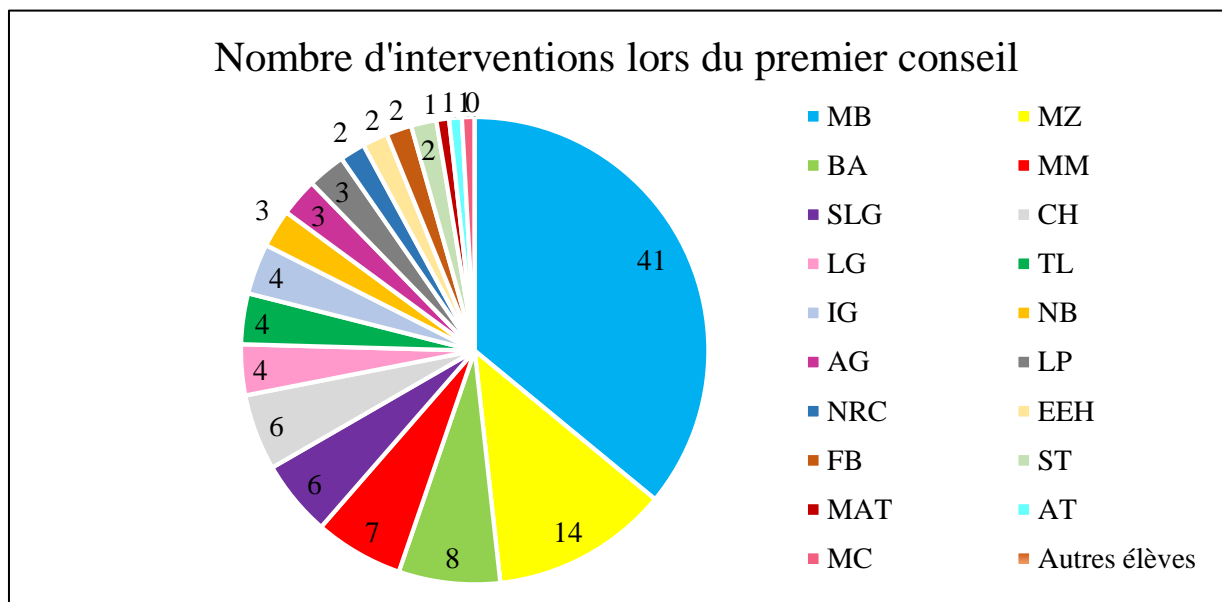
Résultats

Nous avons réussi, tout au long de l'année à mettre en place les conseils d'élèves quasiment une semaine sur deux. Nous en avons donc mené six.

1. La répartition de la parole

Grâce à la vidéo faite lors du premier conseil d'élèves, nous avons pu remarquer qu'il y avait des différences dans la prise de parole des élèves.

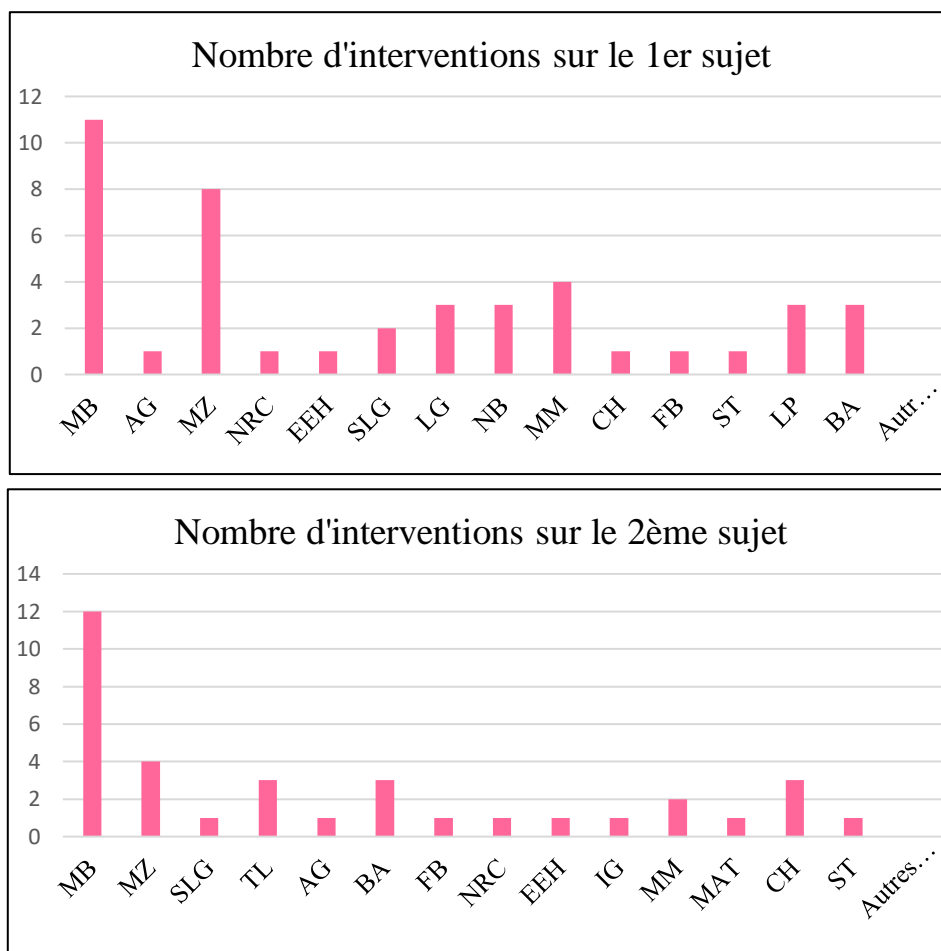
En effet, dans ce premier conseil d'élèves, seulement 19 élèves différents ont pris la parole sur un total de 30 élèves. De plus, ce chiffre paraît minime puisqu'il y a eu en tout 114 interventions d'élèves (plus ou moins longues). Dans ce premier conseil, le graphique suivant nous renseigne sur le nombre total d'interventions des élèves et nous prouvent les différences.



Nous remarquons que l'élève qui a le plus parlé est MB avec 41 interventions sur 114 en tout, puis vient MZ avec 14 interventions et BA avec 8 interventions. Lors de ce premier conseil, MB était la présidente, MZ était garante du temps, IG était assistante et LI était secrétaire. Si nous opérons un produit en croix, le nombre d'interventions de MB représente quasiment 36% du nombre d'interventions total. Si l'on divise le nombre total d'interventions (114) par le nombre d'élèves qui parlent (19), on trouve que pour être à égalité, chaque élève qui a parlé aurait dû intervenir 6 fois. En revanche, si l'on divise 114 par le nombre d'élèves dans la classe, à savoir 30, si chaque élève devait intervenir le même nombre de fois, on trouve environ 3,8. Ce chiffre signifie que si chaque élève parlait à égalité, ils interviendraient tous environ 3 ou 4 fois. Nous remarquons donc que nous sommes très loin de cette égalité.

L'étendue entre la valeur maximum d'interventions et la valeur minimum est très importante puisqu'il s'agit de 41.

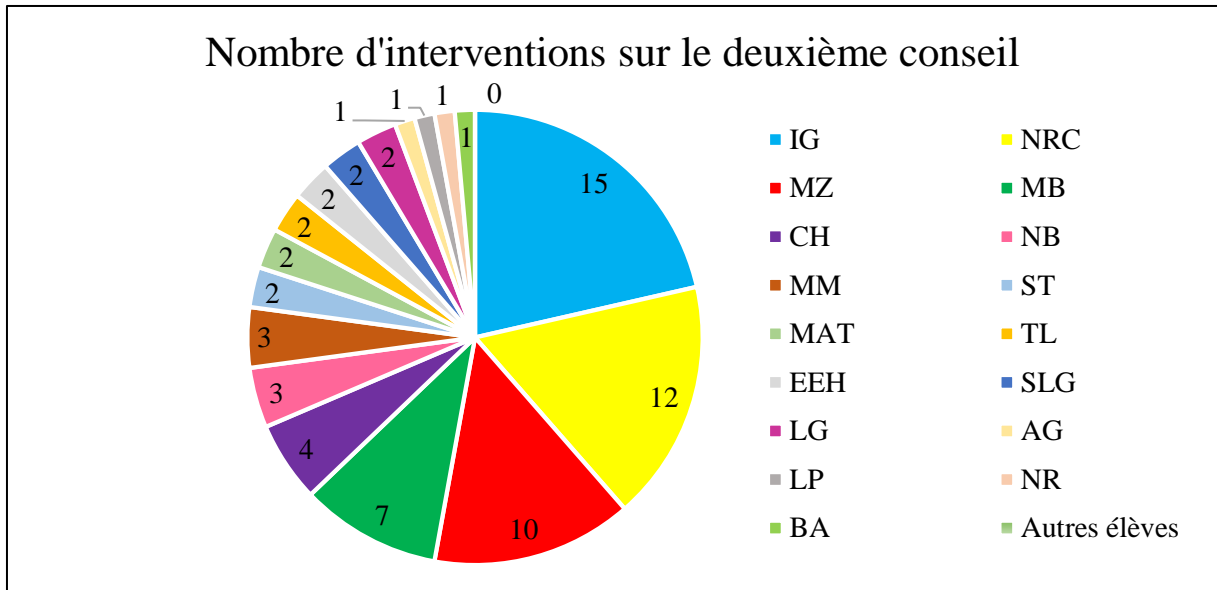
Nous remarquons aussi d'autres différences entre les interventions des élèves, cette fois en fonction des sujets. En effet lors du premier conseil on peut remarquer des différences de parole entre le premier sujet et le deuxième :



Le premier sujet était écrit par MZ, elle a donc pris la parole en première mais on remarque qu'elle s'est beaucoup exprimée sur ce premier sujet (8 interventions) tandis qu'au deuxième sujet elle est intervenue deux fois moins (4 interventions). A l'inverse, TL, lors du premier sujet n'est pas intervenu du tout, tandis qu'au deuxième il est intervenu 3 fois. Il faut savoir que le deuxième sujet avait été écrit par TL.

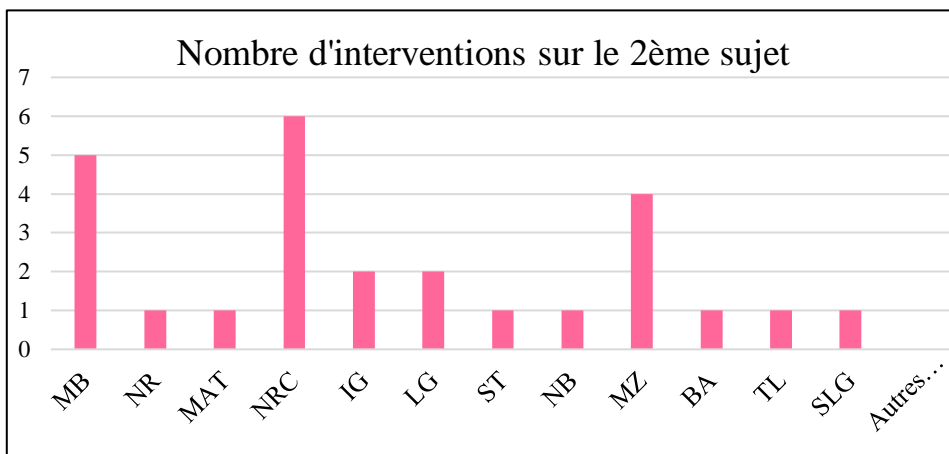
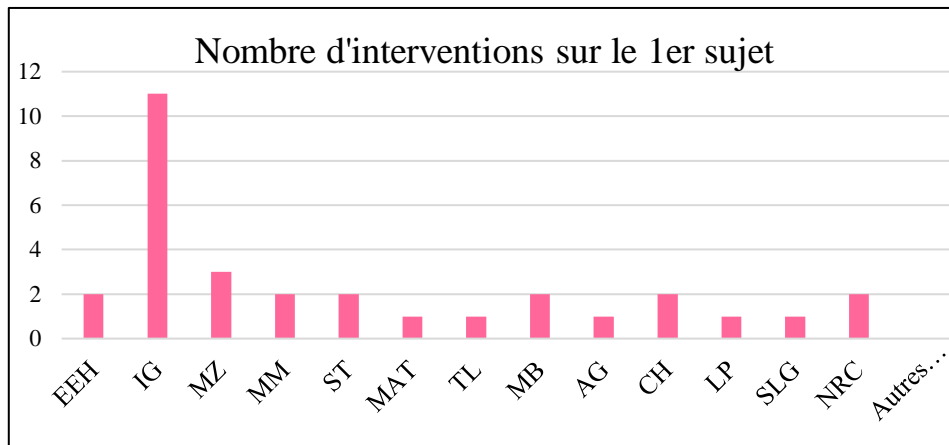
Lors du deuxième conseil d'élèves, nous avons pris en note tout ce qu'il se passait ainsi que les interventions de chaque élève. Ici encore, nous remarquons de grosses différences même si l'écart entre les interventions des élèves est moins important que lors du premier conseil d'élèves. Sur un total de 70 interventions (44 de moins qu'au premier conseil), il y a 17 élèves différents qui prennent la parole. On retrouve pour ainsi dire les mêmes élèves que lors du

premier conseil. Seuls FB, AT et MC n'ont pas parlé alors qu'ils avaient parlé au premier conseil. NR a, quant à lui parlé puisqu'un des sujets le concernait. Le même graphique que celui montré lors du deuxième conseil d'élèves peut être intéressant puisqu'on voit que l'écart entre les élèves a diminué :



Dans ce graphique, on voit que bien que les différences persistent, même si elles sont moins importantes. Lors de ce conseil, NRC était président, BA était assistant du silence, ST était garant du temps et LG était secrétaire. L'élève ayant le plus parlé est IG avec 15 interventions sur 70 interventions. En deuxième place, on retrouve NRC avec 12 interventions, puis MZ avec 10 interventions. Le nombre d'interventions d'IG représente environ 21,4% du nombre total d'interventions (ce qui est moins important que les 37% du premier conseil. Lors de ce conseil, seuls 17 élèves ont pris la parole ce qui est un peu plus que la moitié de la classe. Si chaque élève avait pris la parole à égalité, ils auraient dû intervenir à peu près 2 fois chacun. L'étendue entre les valeurs est plus faible que leur du premier conseil d'élèves puisqu'elle est de 15. On voit donc qu'il y avait moins d'écart de parole entre les élèves dans ce deuxième conseil.

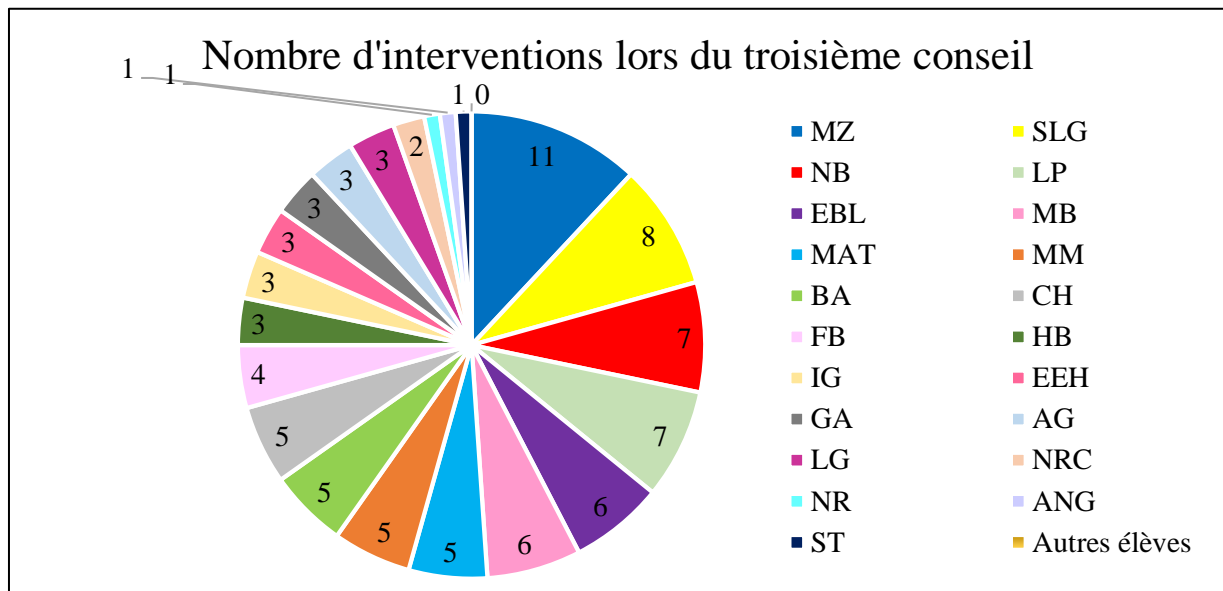
Tout comme le premier conseil d'élèves, on remarque des disparités entre les interventions des élèves en fonction des sujets.



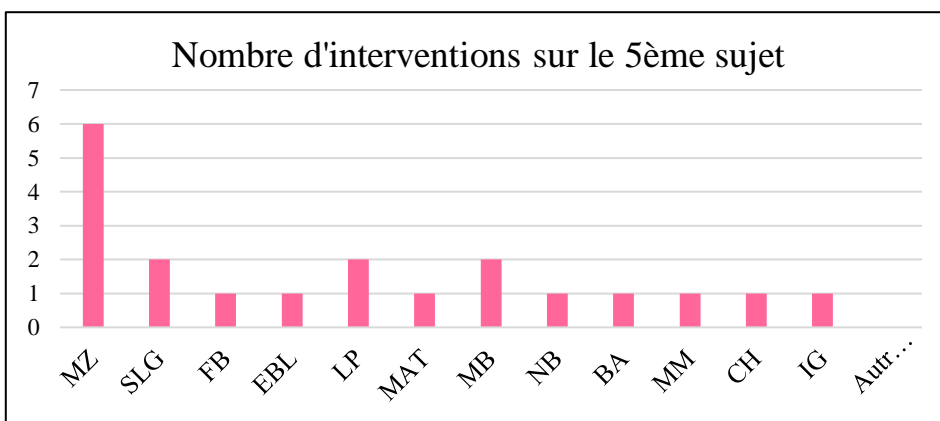
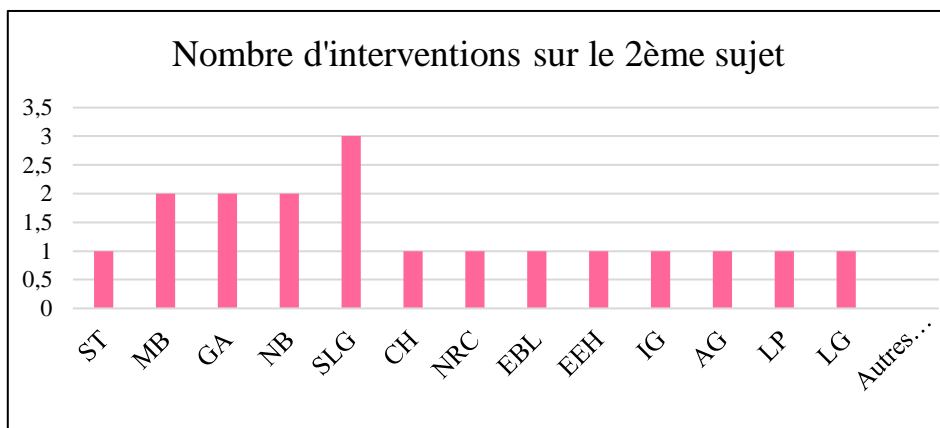
Nous remarquons que l'élève ayant le plus parlé lors du premier sujet est IG tandis qu'au deuxième sujet il s'agit de MB. Le premier sujet avait été écrit par IG et le second par MB. Nous remarquons également la prise de parole de NR qui n'avait pas parlé au premier conseil et n'a pas parlé au deuxième conseil sauf dans le sujet 2. IL n'est pas non plus intervenu lors du troisième conseil d'élèves. Dans ce deuxième conseil, le sujet n°2 le concernait puisqu'il était visé par ce que MB avait écrit. Les élèves ont l'habitude maintenant que lorsqu'un nouveau sujet est lu, l'auteur s'exprime sur ce qu'il a voulu dire puis c'est au tour du destinataire. NR a donc été sollicité pour parler lors de ce deuxième conseil.

Lors du troisième conseil d'élèves, il y a eu au total 92 interventions d'élèves. On peut remarquer qu'il y a une meilleure répartition de la parole. En effet, l'élève parlant le plus intervient 11 fois (il s'agit de MZ). L'étendue entre les valeurs extrêmes est donc de 11. On constate alors une baisse des étendues au fur et à mesure des conseils d'élèves, nous verrons si cela se confirme par la suite. Lors de ce conseil, LP était le président. Le nombre d'interventions de l'élève parlant le plus représente quasiment 12%. Ce pourcentage est lui aussi en baisse, il est passé de 37% à 21% et maintenant 12%. Lors de ce troisième conseil, 21 élèves différents

ont parlé ce qui est également en hausse puisqu'au premier conseil, 19 élèves avaient parlé, ce nombre était passé à 17 pour le deuxième conseil.

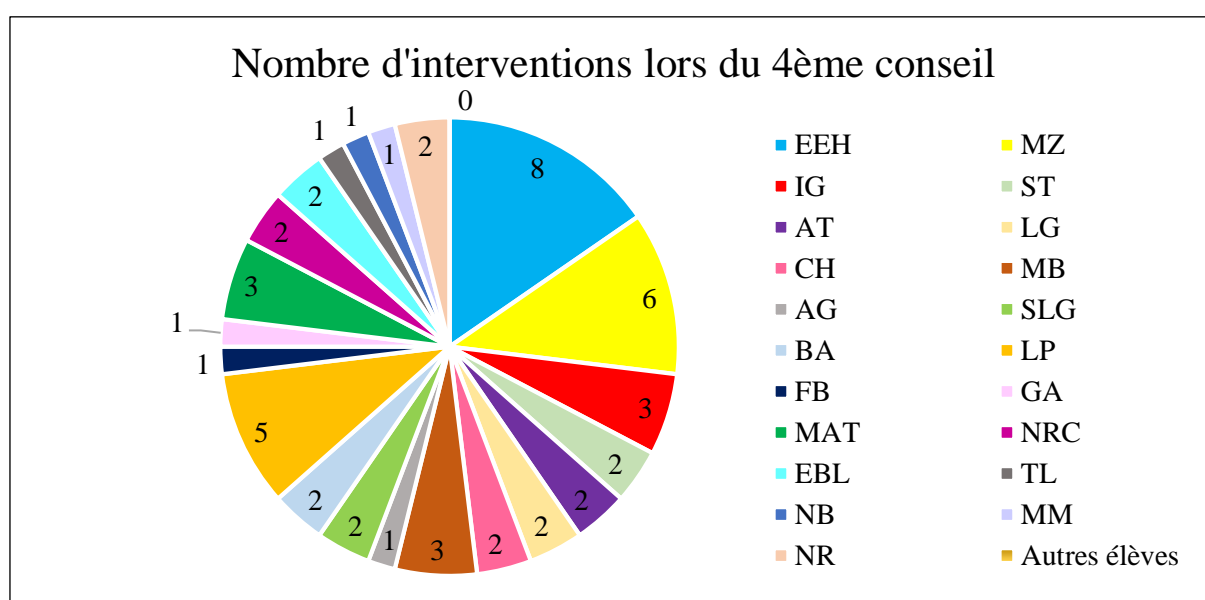


Le nombre d'interventions par élèves par sujets a été, pour ce troisième conseil d'élèves, beaucoup plus réparti et plus égal entre les élèves. On le remarque grâce à ces deux graphiques montrant le nombre d'interventions par élèves sur les 2^{ème} et 5^{ème} sujets :



Nous constatons donc qu'il y a quelques écarts entre les élèves du point de vue de leurs interventions sur ce 2^{ème} sujet. L'étendue est ici de 6 sur un total de 18 interventions pour ce sujet. Sur le 5^{ème} sujet, l'écart entre les élèves s'atténue énormément puisque, sur un total de 20 interventions, l'étendue est seulement de 3. Il y a donc une plus grande égalité dans le nombre d'interventions des élèves.

Lors du quatrième conseil, nous remarquons une nouvelle fois cette tendance équilibrée entre le nombre d'interventions des élèves. L'étendue est toujours en baisse, puisqu'elle passe maintenant à 8 sur un nombre total d'interventions de 54. Ce conseil a été moins long que les précédents, ce qui explique la diminution du nombre d'interventions.



L'élève parlant le plus ici est EEH qui était, lors de ce conseil, présidente. On retrouve en seconde place MZ qui était, depuis le premier conseil parmi les 3 élèves parlant le plus. Il n'y a pas eu, lors de ce conseil, des élèves s'exprimant pour la première fois depuis la mise en place de ce dispositif. Ici encore, 21 élèves différents ont parlé sur 30. Dans les 4 conseils présentés, l'élève qui était le président était également sur le podium des élèves intervenant le plus (sauf lors du 3^{ème} conseil où il est en 4^{ème} place).

Lors de tous ces conseils, 25 élèves différents se sont exprimés (plus ou moins à égalité). Il y a donc 5 élèves qui ne se sont pas exprimés du tout : NS, TT, VI, EM et FA. Ces 5 élèves n'ont jamais non plus écrit de coupons. Dans ces 5 élèves, NS, TT et VI sont des élèves en grandes difficultés. EM est une élève très timide qui ne parle jamais pour ainsi dire.

Pendant le 5^{ème} conseil, la plupart des élèves avaient déjà eu un rôle, nous avons donc procédé au vote habituel et NS a eu le rôle de présidente alors qu'elle n'avait jamais pris la

parole dans un conseil, ni écrit de coupons et EM a eu le rôle de secrétaire tandis qu'elle aussi n'avait jamais pris la parole. EM n'a pas pris la parole lors de ce conseil mais elle a eu un rôle pour lequel MZ l'a aidé. NS, quant à elle, a pris la parole pour lire les sujets, elle a également donné son avis quelques fois et a surtout pris les décisions.

2. Les rôles ou métiers du conseil d'élèves

Les rôles lors des conseils d'élèves ont été plus ou moins respectés. Lors du premier conseil d'élèves filmé le jeudi 22 novembre 2018, la présidente a pris son rôle très à cœur et a distribué la parole équitablement aux élèves qui levaient la main, elle a beaucoup participé elle aussi. Elle n'a cependant pas forcément aidé à prendre des décisions. La garante du temps a, quant à elle aussi mené à bien son rôle puisqu'elle a bien respecté le temps de 10 minutes accordé à chaque sujet comme nous lui avons dit et qu'elle nous signifiait que le temps était écoulé grâce à son chronomètre. Le secrétaire a plutôt bien joué son rôle en s'aidant pour écrire des coupons choisis. L'assistante n'a, elle, pas été forcément utile dans son rôle, elle a bien participé au débat mais n'a pas aidé la présidente car cette dernière était très efficace.

Au second conseil d'élèves le jeudi 6 décembre 2018, nous avons donc décidé de modifier le rôle de l'assistant en précisant qu'il s'agirait maintenant d'un assistant du silence. En effet, le président n'ayant pas besoin d'aide pour gérer et mener les conseils d'élèves, il fallait que l'assistant ait une utilité. Il est donc devenu assistant du silence et mettait des bâtons sur la liste des élèves de la classe à chaque fois qu'un élève parlait sans y être invité. Nous avons décidé de changer ce rôle car nous avons remarqué que, bien que le président était très utile et efficace, il ne pouvait pas à la fois lire les sujets, interroger les élèves, prendre des décisions tout en excluant les élèves bruyants. Cela provoquait chez lui une surcharge cognitive, l'assistant du silence est donc une solution pour décharger le président de ce rôle.

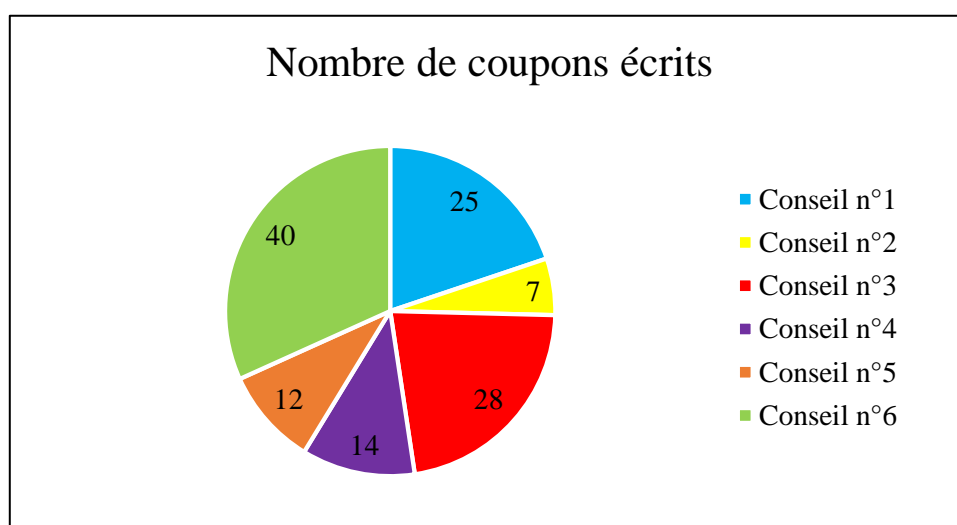
Lors de ce second conseil d'élève, l'assistant du silence s'est montré très efficace et a exclu 3 élèves. Lorsque des élèves sont exclus du conseil, ils doivent reculer leur chaise à l'écart du carré du conseil d'élèves et n'ont plus le droit de prendre la parole. Le garant du temps et le secrétaire ont également été efficaces en respectant bien le temps décidé et en prenant en note très simplement ce qu'il se passait. Le président a, quant à lui, été également très efficace puisqu'il a mené le conseil, interrogé les élèves mais également pris position dans la prise de décision finale. Il disait « Je pense qu'on pourrait essayer de faire... ».

Le rôle du secrétaire est assez particulier car il doit noter tout ce qu'il se passe lors du conseil d'élèves, relater les sujets, les auteurs, les destinataires et les décisions prises. Nous avons pu remarquer que les élèves qui étaient secrétaires n'interviennent que très peu dans la prise de parole pendant le conseil.

Les autres conseils d'élèves analysés ont eu lieu le 20 décembre (3^{ème} conseil), le 17 janvier (4^{ème} conseil) et le jeudi 7 février (5^{ème} conseil). Au stade de ce 5^{ème} conseil d'élèves, 20 élèves différents ont eu un rôle. Il reste donc 10 élèves qui n'ont pas encore eu de rôle et donc au minimum 3 conseils d'élèves à faire pour qu'ils aient tous un rôle.

3. Les coupons remplis

Avant chaque conseil, les élèves écrivent des sujets dont ils ont envie de parler sur des coupons. Le graphique suivant montre le nombre de coupons écrits pour chaque conseil :



Nous remarquons qu'il y a eu énormément de coupons écrits pour le premier conseil, puis une grosse baisse au deuxième conseil, de nouveau une hausse pour le troisième conseil et ensuite des chiffres en baisse qui restent moyens pour les quatrième et cinquième conseils, jusqu'au 6^{ème} conseil où nous atteignons le maximum.

Lors du premier conseil, les élèves étaient extrêmement motivés et intéressés, c'est sûrement pourquoi ils ont écrit autant de coupons. Sur les 25 coupons remplis par les élèves, nous constatons que 16 ont été écrits le vendredi 16 novembre, date de la séance d'explication.

Pour le deuxième conseil d'élèves, on remarque une baisse conséquente du nombre de coupons écrits. Le troisième conseil est l'un de ceux avec le plus grand nombre de coupons écrits (après le 6^{ème} conseil). Nous ne pouvons pas expliquer cette hausse, mis à part par le fait

que nous avons rappelé aux élèves régulièrement de remplir des coupons. Le quatrième et le cinquième conseil d'élèves ont un nombre de coupons écrits moyens passant à 14 puis à 12.

Pour le premier conseil, parmi les différents coupons proposés, il y avait 16 coupons idées, 6 coupons problèmes et 3 coupons félicitations. Au deuxième conseil, il y avait 3 coupons problèmes, 2 félicitations et 2 idées. Lors du troisième conseil, 9 coupons problèmes ont été écrits, 7 félicitations et 12 coupons idées. Au quatrième conseil il y avait 1 coupon félicitations, 2 problèmes et 11 idées. Lors du cinquième conseil, les élèves ont écrit 3 coupons idées, 2 coupons félicitations et 7 coupons problèmes. Enfin, au sixième conseil, 40 coupons ont été écrits avec 29 coupons problèmes, 3 coupons félicitations et 8 coupons idées. Si nous ajoutons les différents coupons écrits lors de tous ces conseils en fonction de leur catégorie, nous trouvons que 52 coupons idées ont été écrits, 56 coupons problèmes et 18 coupons félicitations. Nous pouvons donc constater qu'il y a eu plus de coupons problèmes d'écrits, viennent ensuite les coupons idées et les coupons les moins rédigés par les élèves sont donc les coupons félicitations.

Parmi les sujets proposés, dans les coupons idées, on peut trouver des idées telles que « Je propose que toute la classe ramasse les déchets dans la cour de l'école » (ce sujet est revenu quasiment à tous les conseils d'élèves), « Je propose qu'on fasse des exposés », des élèves ont proposé de se déguiser pour le carnaval, de décorer la classe pour Noël, plusieurs élèves ont proposé de faire des travaux de groupe en anglais ou dans d'autres matières, plusieurs élèves ont demandé à travailler sur les ordinateurs. Dans les coupons problèmes, on retrouve principalement des problèmes de bavardage, de bruit, d'objets pris sans permission, de conflits entre élèves qui se fâchent ou ne sont plus amis, d'élèves qui copient, d'élèves qui n'ont pas leur matériel ou encore de violence verbale ou physique entre eux. Pour les coupons félicitations, on trouve majoritairement des élèves qui se félicitent parce qu'ils s'aident, se prêtent du matériel, ont progressé, ou encore quelques cas d'élèves nous félicitant car nous les aidions ou que nous avons accepté des projets qu'ils ont proposés.

4. Les décisions prises

Si nous intéressons aux décisions prises, les élèves présidents ont eu des difficultés à les prendre seuls et certains nécessitaient notre accord quand il s'agissait de projets. Le projet d'exposés a été accepté, il y a donc eu des exposés présentés en sciences en binôme et d'autres sur un thème libre. Cela a été inclut dans les apprentissages. Concernant l'idée de nettoyer la

cour, elle n'a pas pu être mise en place car les règles d'hygiène pour une telle activité sont très précises et donc difficiles à envisager. Certains projets, comme celui de créer un coin lecture dans la classe n'ont pas été acceptés par les élèves eux-mêmes qu'ils ont justifié en expliquant qu'il n'y avait pas assez de place dans la classe pour l'entreprendre. D'autres projets comme de faire des travaux de groupe en anglais ont été refusés par l'enseignante. En effet, nous avons expliqué aux élèves qu'en anglais il était difficile de faire des travaux de groupe car les notions vues sont nouvelles, ils n'ont donc pas les connaissances nécessaires pour le faire en groupe cependant certains projets en anglais seront proposés en groupe plus tard dans l'année.

Pour les coupons problèmes, la plupart des décisions sont prises par les élèves qui proposent des solutions que le président choisit par la suite. Les décisions peuvent être par exemple pour un cas d'un élève se faisant prendre sa balle par d'autres élèves, que cet élève mette sa balle dans un sac à un endroit précis et le précise aux enseignants. Pour des problèmes de bavardage, il a parfois été proposé que l'élève change de place, soit mis avec des personnes plus discrètes, que les élèves à côté de cet élève ne lui adressent pas la parole, que cet élève soit sanctionné. Pour les élèves posant des questions et dérangeant les autres il a pu être décidé qu'ils chuchotent, qu'ils demandent aux enseignants.

Les coupons félicitations sont les seuls ne nécessitant pas de solutions ou de décisions. Les élèves en discutent, donnent leur avis et s'arrêtent au bout du temps imparti.

5. La place de l'enseignante

Lors du premier conseil d'élèves, nous avons essayé de ne pas trop intervenir pour laisser les élèves prendre toute la place, prendre les responsabilités de ce conseil. Nous sommes intervenus 2 fois. Nous sommes intervenus notamment lors de la prise de décision pour aider les élèves car, au moment de prendre la décision, ils sont repartis dans le débat et nous n'avions plus de temps. C'est donc nous qui avons pris les décisions.

Au second conseil d'élèves nous sommes également intervenus pour prendre les décisions et leur dire si nous étions d'accord avec les projets qu'ils proposaient ou non. Nous avons également pris la parole deux fois pour donner notre avis et débattre avec eux. Lors de ces deux interventions, nous avons surpris tous les élèves en levant la main pour prendre la parole dans le débat. Le président, dans un premier temps, ne nous a pas vu, puis la secrétaire lui a fait remarquer que nous levions la main. Il nous a alors interrogés et nous avons relancé le débat en leur posant une question. Ils étaient en train de débattre d'un projet proposé de faire

un coin jeux de société dans la classe. Nous avons donc levé la main et lorsque nous avons eu la parole nous leur avons demandé « Est-ce que vous pensez qu'il y a assez de place dans la classe pour faire le coin jeux de société ? ». Les élèves ont donc rebondi sur cette question et le débat a été relancé. Nous sommes également intervenus une seconde fois pendant un débat qui portait sur le cas d'un élève qui dérange ses voisins en bavardant. Nous avons levé la main et dit « Je vous entends tous depuis le début parler du cas de NR et proposer des solutions mais j'aimerais bien savoir ce que NR en pense ». L'élève en question a alors pris la parole et expliqué son point de vue.

Au troisième conseil d'élèves le jeudi 20 décembre, nous ne sommes intervenus que dans les décisions, puisque comme lors du premier conseil, les élèves n'arrivaient pas forcément à prendre de décisions. Nous prenons la parole principalement lorsqu'il faut prendre des décisions concernant des idées ou des projets proposés.

Lors de tous ces conseils, nous prenons des notes sur tout ce qu'il se passe, dans un petit carnet prévu pour l'occasion. Nous nous tenons à l'écart du carré formé par les élèves, sur une table à côté.

Durant le cinquième conseil, NS été présidente. Comme nous l'avons expliqué, c'est une élève en difficultés et plutôt timide. Cependant, elle a mené à bien son rôle puisque nous n'avons eu à intervenir qu'une seule fois. Elle a pris elle-même les décisions parmi ce que proposaient ses camarades.

6. Réponses au questionnaire

Nous avons proposé aux élèves de remplir un questionnaire sur les conseils d'élèves, leur demandant s'ils pensaient avoir travaillé, s'ils avaient été utiles, comment pourrait-on les améliorer.

La première question consistait à demander aux élèves s'ils avaient aimé faire des conseils d'élèves. 27 élèves ont répondu oui et 3 ont répondu non. Dans ceux qui ont dit oui on retrouve principalement des raisons du fait que cela permet de résoudre leurs problèmes et d'en parler. Ceux qui ont dit non mettent, eux, en avant, le fait que leurs coupons ne sont pas choisis et qu'ils n'ont pas la parole. Une réponse paraît étonnante : celle de FA qui a dit qu'il n'aimait pas car on ne lui donnait jamais la parole. FA n'a jamais pris ou demandé la parole lors de tous les conseils d'élèves.

La deuxième question permettait de voir quelle utilité avaient les conseils d'élèves selon les élèves. Ici, 23 élèves ont uniquement dit que cela servait à régler les problèmes et les conflits qu'ils ont entre eux. Seuls 7 élèves ont parlé du fait qu'ils permettent de proposer des idées et féliciter des personnes.

Dans la troisième question, on demandait aux élèves s'ils pensaient qu'ils travaillaient pendant ces conseils. L'objectif était de savoir s'ils considéraient cela comme un temps de travail ou non et s'ils perçoivent les enjeux derrière ce dispositif. 9 élèves ont répondu que selon eux ils ne travaillaient pas car il suffisait de parler, car ils sortaient de la classe et car selon eux c'est un travail de groupe. Dans les 21 élèves qui ont répondu oui, sont évoquées des raisons comme le fait qu'ils lèvent la main, jouer un rôle où ils doivent écrire ou gérer du temps, le fait de réfléchir, d'écouter. Deux élèves ont expliqué qu'ils pensent travailler car cela renforce les liens de la classe et leur permet d'améliorer leur comportement. Une élève a quant à elle écrit « *oui on fait de l'EMC* » (Enseignement moral et civique).

La quatrième question portait sur les améliorations qu'on pourrait apporter à ce dispositif. Seule une dizaine d'élèves ont donné des idées telles que faire plus souvent des conseils d'élèves, traiter plus de sujets, que tout le monde écoute, écrire moins de coupons problèmes, interroger plus d'élèves et pas toujours les mêmes ou encore ne pas traiter des sujets qui ont déjà été traités.

Les cinquième et sixième questions avaient pour objectif de vérifier l'utilité des conseils d'élèves. Il était demandé aux élèves si les conseils d'élèves leur avaient permis de régler leurs conflits et s'ils se sentaient mieux depuis la mise en place de ce dispositif. 16 élèves ont répondu oui, 8 ne se sont pas prononcés et 5 ont dit non. Ceux ayant répondu négativement ont invoqué des raisons telles que certains élèves les embêtent encore, que les problèmes réglés recommencent.

Discussion

1. Vers un meilleur climat scolaire ?

L'objectif principal de la mise en place des conseils d'élèves dans cette classe était d'améliorer le climat scolaire. Pour rappel, selon le réseau Canopé : le climat scolaire est « [...] *la construction du bien vivre et du bien-être pour les élèves et le personnel de l'école* ». Il s'agissait donc, grâce à ce dispositif, de permettre aux élèves de se sentir mieux dans la classe et dans l'école par la résolution de conflits lors des conseils d'élèves.

Aujourd'hui après six conseils d'élèves menés, qu'en est-t-il de l'amélioration du climat scolaire ?

Nous avons pu constater qu'au début de l'année, les élèves venaient sans cesse après chaque récréation et même pendant la classe nous rapporter des conflits qu'ils avaient eu entre ou avec d'autres élèves de l'école. Il était impossible pour nous de tous les résoudre et les conseils d'élèves nous ont permis, dans un premier temps de prendre le temps de résoudre ces conflits, dans un créneau et un espace dédiés. Cela nous « obligeait » en quelque sorte à consacrer du temps aux problèmes que pouvaient avoir les élèves. Depuis le début de la mise en place de ces conseils, nous avons remarqué que les élèves ne viennent plus nous rapporter autant de conflits qu'avant. Cependant, il y en a encore, principalement aux récréations car cela vient de se produire et n'a pas été réglé et ils n'ont pas pu écrire de coupons pour en parler. Néanmoins, nous avons remarqué que les élèves ne nous rapportent plus de conflits pendant le temps de classe, ils se contentent d'écrire un coupon et de le mettre dans les boîtes.

Nous avons également constaté que le climat scolaire semble plus serein étant donné que les élèves rédigent des coupons quand ils ont un problème au lieu de le régler entre eux verbalement directement. Au lieu de se disputer comme ils en avaient l'habitude (et en ont encore l'habitude quand ils nous rapportent des conflits de la récréation), où chacun donnait son avis sur ce qu'il s'était passé et où personne n'était d'accord. Grâce aux conseils d'élèves, les conflits sont débattus et résolus ultérieurement, ce qui permet aux élèves de redescendre en pression, de réfléchir à ce qu'il s'est passé, d'envisager la situation différemment peut-être. Le fait de différer permet aux élèves de se décentrer un peu et de discuter de ce qu'il s'est passé de façon plus calme et sereine. En ce point, l'objectif semble atteint. Nous avons réussi pour une certaine partie des conflits à créer un climat scolaire plus serein.

D'un autre côté, le fait de ne pas résoudre les conflits directement est compliqué à gérer pour les élèves car il faut qu'ils se rappellent de ce qu'il s'est passé précisément, des paroles échangées, ce qui demande un travail de mémoire. Lorsque le problème est grave il peut également être compliqué de différer la résolution, à ce moment-là le conflit est résolu directement.

L'amélioration du climat scolaire doit permettre aux élèves de se sentir mieux à l'école, de ce point de vue cela semble concluant ; mais elle doit également leur permettre de mieux réussir dans leurs apprentissages et de ce point de vue-là il est difficile d'estimer si les élèves ont amélioré leurs performances ou non. Nous pensons que les conseils d'élèves ont permis à certains élèves timides de se sentir écoutés, soutenus et donc de les mettre peut-être plus en confiance. Nous avons remarqué que les élèves adoraient les conseils d'élèves puisqu'à chaque fois que nous leur en parlons, ils sont très enthousiastes. En effet, 27 élèves ont répondu qu'ils aimait faire des conseils d'élèves.

Le questionnaire donné aux élèves nous a permis de constater qu'une majorité avaient trouvé ces conseils utiles dans la résolution de leurs conflits et qu'ils se sentaient mieux depuis la mise en place de ce dispositif. Cependant, 5 élèves ont dit clairement que les conseils n'avaient pas été utiles pour eux. Il reste donc des progrès à faire. Pour une première mise en place de ce conseil, le nombre d'élèves satisfaits est plutôt encourageant et incite à continuer.

2. Le dispositif des conseils d'élèves

Du point de vue des coupons écrits, il y a eu des résultats auxquels nous ne nous attendions pas. Nous avons pu constater précédemment que le nombre de coupons écrits de chaque catégorie montraient des inégalités. Il y a eu, par exemple, très peu de coupons de félicitations d'écrits. A l'inverse, le nombre de coupons problèmes étaient plus importants, mais moindre par rapport à ce que nous imaginions.

Lors du 6^{ème} conseil d'élèves, nous avons pu observer que l'ambiance de la classe s'était dégradée, les élèves venaient de nouveau nous rapporter des conflits qu'ils avaient et ils étaient incapables de travailler en groupe. Lors d'une séance d'EPS en binômes par exemple, aucun des groupes n'a réussi à s'entendre correctement. Cette ambiance de classe ressemblait à celle ressentie en début d'année. De plus, les élèves étaient très bavards et plus difficilement gérables en classe. Ils avaient du mal à se concentrer, bavardaient sans cesse. Ce ressenti a été confirmé également par l'autre enseignante de la classe. Cette ambiance tendue s'est donc ressentie du

point de vue des coupons écrits. Jamais il n'y a eu autant de coupons « problèmes » écrits, nous sommes en effet passé à 29 coupons « problèmes. Nous avons également remarqué que deux élèves (NRC et NR) ont écrit de nombreux coupons problèmes l'un sur l'autre et NRC avait fait remarquer que NR lui avait dit qu'il allait écrire de nombreux coupons sur lui. Ces coupons n'avaient pas forcément de sens, les problèmes étaient les mêmes sur chacun des coupons. Le conseil, en revanche s'est passé comme les autres, l'ambiance n'était pas tendue.

Mis à part lors de ce sixième conseil, le nombre de coupons problèmes nous a étonné, en effet nous nous attendions à plus que cela car c'est le principal problème des élèves : leurs conflits. Il s'est avéré que, mis à part au dernier conseil, les coupons les plus remplis étaient des coupons « idées ». Les élèves avaient en effet de nombreuses idées de projets et de choses qu'ils aimeraient mettre en place dans la classe ou dans l'école.

Nous avons également remarqué que les élèves rédigeant les coupons sont souvent les mêmes, il y a de nombreux élèves qui n'ont jamais écrit un seul coupon durant toute l'année tels que TT, EBL, EM, ANG, VI, FA. Ces élèves sont également ceux qui n'ont jamais pris la parole lors des conseils. De plus, certains élèves étaient récurrents dans l'écriture d'un certain type de coupons. Par exemple, CH a écrit de nombreux coupons « idées », IG également. A l'inverse, BA n'a écrit que des coupons problèmes, tout comme NR. Parmi les élèves n'ayant pas écrit de coupons, EM, ANG et FA n'ont aucun souci dans le passage à l'écrit, contrairement à TT, EBL et VI. Nous pouvons penser que certains élèves n'ont pas écrit de coupons du fait de ces difficultés mais nous voyons que ce n'est pas vrai pour tous puisque certains élèves tout à fait capables n'en ont pas écrits et, à l'inverse, BA est un élève allophone qui ne peut écrire correctement et il a pourtant écrit de nombreux coupons.

Nous avons constaté qu'il a été difficile pour les élèves d'écrire des coupons et que ceux-ci ne soient pas retenus pour les conseils d'élèves. En effet, étant donné le nombre de coupons écrits à chaque conseil (21 en moyenne), il est impossible de traiter chaque sujet puisque nous avons le temps d'en traiter environ 4 à 5 par conseil. C'est donc nous qui choisissons à chaque environ 5 coupons à traiter en fonction de ce qui nous paraît important, nous essayons de varier les coupons en prenant des coupons « problèmes » et des coupons « idées » pour diversifier les contenus. Dans notre sélection, nous prenons des coupons « idées » qui sont réalisables et que nous accepterions de mettre en place dans la classe ou dans l'école. Pour les coupons « problèmes », nous prenons des coupons qui peuvent être utiles pour les autres élèves et des problèmes qui nous paraissent « importants » comme du racisme ou du

mensonge par exemple. Les élèves étaient donc très frustrés de ne pas voir leur coupon choisi à chaque conseil. Une fois le conseil passé, les coupons écrits non utilisés sont gardés par l'enseignante et non réutilisés. Il a donc fallu expliquer aux élèves pourquoi leur coupon n'était pas choisi. Nous avons également été vigilants à prendre des coupons d'élèves différents, que ce ne soit pas toujours les mêmes élèves qui aient leur coupon de choisi.

Nous avons vu précédemment que le nombre de coupons écrits à chaque conseil avait varié, les valeurs les plus extrêmes étant de 7 à 29. Cela dépend de la fréquence des conseils, nous avons essayé de se tenir à un conseil toutes les deux semaines mais entre le 5^{ème} conseil et le 6^{ème}, il y a eu 3 semaines. Comme nous l'avons expliqué, ces différences s'expliquent du fait des différentes relances que nous avons pu faire quand il n'y avait plus de coupons d'écrits. De plus, nous avons remarqué que lorsque les élèves savaient à l'avance quand était le prochain conseil, ils prévoyaient d'en écrire ou se dépêchaient si le conseil arrivait rapidement.

Une autre frustration pour les élèves dans ce dispositif, a été le principe des 4 rôles du conseil. En effet, les élèves sont sélectionnés sur la base du volontariat puis ensuite par vote des autres élèves. Pour certains élèves plus sensibles que d'autres, il a été difficile d'accepter qu'ils n'étaient pas choisis par leurs camarades, que personne ou peu de personnes n'avaient voté pour eux. Nous pensons que cela a donné à certains une prise de conscience et une sorte de blessure à leur égo ou leur fierté. Certains élèves ont même pleuré lors des votes. Il a alors été important pour nous de leur expliquer que de toutes façons tous les élèves auraient un rôle d'ici à la fin de l'année et que s'ils n'étaient pas choisis à un conseil, ils le seraient au prochain et que tous ceux qui voulaient auraient un rôle. Il était important pour nous que chaque élève ait une chance d'avoir un rôle et de se sentir valorisé et responsabilisé. Cependant, nous ne voulions pas les forcer, préférant les laisser se proposer sur la base du volontariat. Ces rôles ont bien été pris au sérieux par la plupart des élèves, mais certains n'ont pas mis le même engagement. Le rôle de secrétaire a été bien exécuté même s'il était difficile pour certains cognitivement de gérer ce qui se disait et d'écrire en même temps. Le rôle de garant du temps a toujours été très pris au sérieux, celui d'assistant du silence également. Celui qui a posé le plus de soucis a été celui de président. En fonction des élèves, il était traité de façon très différente. Certains élèves l'ont totalement pris au sérieux, menant le débat, intervenant souvent et étant vigilants à interroger tous les élèves (comme MB par exemple), d'autres, au contraire, n'écoutaient pas ce qui se passait et n'étaient pas attentifs aux discussions et étaient donc incapables de prendre des décisions. Nous avons remarqué que les rôles avaient une incidence sur les prises de parole des élèves. Les élèves présidents (s'ils prenaient leur rôle à cœur) prenaient beaucoup la parole (à

l'instar de MB), les élèves assistants du silence ne parlaient quasiment pas, tout comme les élèves secrétaires. Nous faisons l'hypothèse qu'ils ne parlaient pas car il était trop difficile pour eux de gérer leur rôle tout en prenant la parole. Quant au rôle de garant du silence, il dépendait des élèves, certains participaient, d'autres non.

Grâce à ces rôles nous pensons avoir rendu les élèves acteurs de leur apprentissage car ils avaient des responsabilités et plusieurs choses à gérer. De plus, les coupons idées leur ont également permis d'être plus acteurs de leurs apprentissages puisque certaines de leurs idées ont été acceptées et mises en place. Beaucoup d'idées de projets ont été discutés en conseil d'élèves mais n'ont pas forcément abouti concrètement, d'une part parce que l'autre enseignant n'était pas pour, ou qu'il fallait le mettre en place à l'échelle de l'école, ou par manque de temps. Certaines propositions concernaient des matières que nous n'enseignons pas, il était donc impossible d'accepter. Nous avons également refusé d'autres projets pour des questions de règles par exemple celui de ramasser les déchets n'a pas été accepté car les règles d'hygiène sont trop compliquées à appliquer. Un projet de créer un coin lecture a été proposé mais refusé par les élèves eux-mêmes car il n'y avait pas la place nécessaire dans la classe de le mettre en place. Un autre projet a été proposé de faire des exposés et a été accepté et mis en place.

Les attentes concernant la prise d'autonomie sont mitigées. En effet, les élèves ont été très autonomes dans leur rôle et dans leur débat, nous n'avons pour ainsi dire pas eu à intervenir. Cependant, cette autonomie reste difficile à prendre pour les élèves notamment dans les décisions. Ils ont toujours besoin de l'aide de l'adulte pour prendre les décisions. Certains arrivent à prendre des décisions par eux-mêmes en écoutant les idées proposées par les autres, mais d'autres en sont incapables. Cette prise d'autonomie est donc concluante du point de vue du conseil en lui-même. Peut-être que ces élèves sont encore trop jeunes et que nos attentes étaient trop exigeantes pour leur âge et leurs capacités ?

Le questionnaire donné aux élèves nous a permis de constater que les élèves ressentent des injustices comme évoquées précédemment soit du fait que leur coupon ne soit pas choisi, soit parce qu'ils ne sont pas interrogés pour prendre la parole. Nous avons essayé de pallier à cette dernière difficulté en intervenant parfois pour demander au président d'interroger tous les élèves.

3. La place de l'enseignant dans la pédagogie active

La place de l'enseignant est difficile à gérer dans le cadre de la pédagogie active. Le principe même de la pédagogie active est, nous le rappelons, que l'élève soit de plus en plus acteurs de ses apprentissages, qu'il cherche par lui-même, soit plus autonome et soit responsabilisé dans les apprentissages. Dans « Les rôles de l'enseignant en pédagogie de projet » de Benoît Dumas et Mélanie Leblond, la place de l'enseignant est questionnée puisqu'elle apparaît différente de sa position dans une pédagogie dite plus traditionnelle ou magistrale. Ainsi, selon ces auteurs, « À travers ses rôles de motivateur et de médiateur, il [l'enseignant] met en place tous les dispositifs susceptibles de favoriser la construction des apprentissages ». Il aurait différents rôles tels que celui de guide, de motivateur et de médiateur. Plus précisément, en tant que guide, l'enseignant doit guider l'élève dans ses apprentissages en lui posant des questions par exemple pour le recentrer. En tant que motivateur, il est générateur de projets et impulse une dynamique motivante pour les élèves mais toujours propice aux capacités des élèves. Le rôle de médiateur consiste, quant à lui, à créer du lien entre les situations d'apprentissages et l'élève. Si on rejoint cela à la notion de « *triangle pédagogique* » de Jean Houssaye, il s'agit de faire du lien entre le savoir et l'élève. Pour cela, l'enseignant va rendre plus explicite les questions posées et va aider l'élève dans sa compréhension.

Dans le cadre du dispositif du conseil d'élève, nous considérons que nous avons joué les rôles de guide parfois, en recentrant les problèmes des élèves pour les faire réfléchir, de motivateur en proposant ce dispositif qui a motivé les élèves et également de médiateur car ce dispositif permet de travailler de nombreuses compétences à l'insu des élèves et donc de créer du lien entre les notions présentes dans les programmes et les situations concrètes.

Il a été difficile de nous situer en tant qu'enseignants dans ce dispositif. En effet, il fallait être à la fois en retrait et en même temps aider les élèves parfois en intervenant. Cette ambiguïté était difficile à gérer car nous voulions le plus d'autonomie possible aux élèves mais il nous était parfois impossible de ne pas intervenir notamment pour recentrer un débat qui pouvait « tourner en rond ». Comme expliqué précédemment, les élèves avaient, pour la plupart, besoin de notre aide pour prendre les décisions se référant aux différents problèmes présentés.

4. Les apprentissages des conseils d'élèves

Les objectifs en termes d'apprentissages étaient de développer des compétences langagières, et en enseignement moral et civique. Comme on peut le voir dans les résultats du questionnaire fait passer aux élèves, certains ont trouvé qu'ils travaillaient en parlant, en écoutant, en donnant leur avis. D'autres ont trouvé des compétences en termes de résolution de conflits et d'amélioration du comportement.

Du point de vue du langage, les objectifs semblent atteints puisque lors de ces conseils, les élèves s'expriment à l'oral uniquement, ils ont dû organiser leurs propos pour les rendre compréhensibles pour d'autres. Certains d'entre eux ont également développé des capacités langagières se rapprochant des codes du débat en disant qu'ils étaient en accord ou en désaccord avec un élève et pourquoi. Beaucoup d'élèves ont d'ailleurs pris l'habitude d'organiser leur prise de parole de cette manière. Certains élèves plutôt discrets en classe ont trouvé dans l'espace de débat des conseils d'élèves un espace de parole libre où ils ont pu s'exprimer comme ils le souhaitaient et surtout sur des thèmes les concernant.

Un des domaines les plus développés par ce dispositif a été celui de l'enseignement moral et civique. En effet, les élèves ont considérablement augmenté leur prise d'autonomie entre le premier conseil et le dernier mené. Ils ont pris des responsabilités, ont appris à jouer différents rôles. Ils ont également travaillé des compétences en termes d'engagement puisqu'ils ont pu proposer et mettre en œuvre des projets. Nous avons également traité de thèmes parfois plus difficiles comme le mensonge ou le racisme en fonction des coupons écrits. Même avec des thèmes difficiles, les élèves donnaient leur avis et surtout se respectaient. A aucun moment un des conseils d'élèves n'a été difficile à gérer en termes de prise de parole ou de termes injurieux par exemple. Les élèves ont fait preuve de beaucoup de respect, même quand ils étaient en désaccord. Nous avons pu traiter de nombreux sujets d'enseignement moral et civique. Les élèves ont également découvert des principes de démocratie du fait des votes pour les rôles du conseil d'élèves. Tout a été pensé et fait pour qu'ils soient à égalité et le plus possible acteurs de leurs apprentissages. Jamais en tant qu'enseignants nous n'avons assigné des rôles aux élèves, ils devaient voter pour ceux qu'ils voulaient. Nous avons alors de plus en plus vu apparaître des techniques de persuasion puisque certains élèves demandaient à d'autres de voter pour eux ou faisaient des alliances.

Le bémol à ces affirmations reste cependant que les élèves les plus timides et en difficultés tels que VI, NS, TT, ANG ou EM. Ces élèves n'ont pas réussi à entrer dans ce dispositif malgré nos sollicitations. Ces élèves se sont contentés d'écouter avec plus ou moins d'attention. Les seuls ayant pris la parole une ou deux fois sont NS et TT car des coupons les concernaient. Nous avons remarqué que ces élèves n'avaient pas non plus écrit de coupons pendant toute l'année.

Une question reste en suspens quant aux apprentissages des élèves : aurait-il fallu les évaluer lors des conseils d'élèves ? Nous y avons réfléchi plusieurs fois même sans concrétiser cela. Nous avons pensé à évaluer les élèves sur leur prise de parole, à savoir leur demander à tous de participer au moins une fois lors d'un conseil d'élèves, à évaluer également leur comportement puisque certains n'étaient pas très attentifs et bavardaient pendant les conseils d'élèves. Nous avons réfléchi également à les évaluer sur ce qu'ils disaient mais cela nous semblait trop compliqué à juger. Évaluer leur participation aux conseils d'élèves ne nous semblait pas juste car certains n'ont jamais pris la parole mais sont intéressés et profitent de ce temps. Cette question reste aujourd'hui sans réponse.

Conclusion

La problématique que nous avons développée était la suivante : de quelles façons les **conseils d'élèves** peuvent permettre d'améliorer le **climat de classe** et ainsi de favoriser les **apprentissages** ?

L'idée de ce mémoire de recherche était de trouver une solution pour régler et diminuer le nombre de conflits entre les élèves de notre classe. La solution la plus adaptée a donc semblé être celle du dispositif des conseils d'élèves. Ce dispositif a eu de nombreux effets sur les élèves. Dès le départ, ils ont semblé très motivés par le projet. Etant plutôt ludique et paraissant « novateur » pour eux, ce projet a suscité beaucoup de questions et d'envie. Encore aujourd'hui, en fin d'année, ce projet leur plaît beaucoup. Il a permis une responsabilisation des élèves grâce aux différents rôles qu'ils ont joués mais également du fait que c'est un espace de parole qui leur est entièrement dédié et qui est à leur disposition.

Le dispositif a évolué dans le temps, nous avons commencé par tâtonner du point de vue des rôles notamment. Le rôle d'assistant a été transformé en celui d'assistant du silence. Nous nous posons également la question de la pertinence du rôle de secrétaire. Le cahier du secrétaire étant à disposition des élèves, nous pensions qu'ils aimeraient le regarder mais nous avons constaté qu'aucun élève ne relisait les rapports des précédents conseils. Mis à part les apprentissages en terme d'écriture, ce rôle n'aurait donc pas d'intérêt dans le dispositif tel qu'il a été mené. Ayant également remarqué que les coupons félicitations ne suscitaient pas de débat, nous avons décidé de ne plus les considérer comme des sujets à débattre mais uniquement de les lire en début de conseil pour qu'ils aient leur importance mais sans en débattre, uniquement dans le but de profiter des remarques positives faites par certains.

Nous pensons avoir répondu en partie à la problématique puisque, grâce au questionnaire passé aux élèves, nous avons constaté qu'une majorité se sent mieux dans la classe depuis la mise en place des conseils d'élèves. L'objectif du point de vue de l'amélioration du climat de classe serait donc à priori atteint ainsi que celui de diminuer les conflits car, comme nous l'avons expliqué précédemment, les élèves viennent de moins en moins souvent nous rapporter des conflits entre eux.

La mise en place de ce dispositif a donc été concluante également en termes d'apprentissages puisque les apprentissages visés ont été réalisés par la plupart des élèves. Du point de vue de la responsabilisation et de l'autonomie, il reste encore à faire mais ces élèves

sont relativement jeunes, nous faisons l'hypothèse qu'avec une classe de CM1 ou de CM2, la prise d'autonomie aurait été totale et plus rapidement acquise. Nous avons été agréablement surpris de cette prise d'autonomie de la part des élèves et nous pensons remettre en place ce dispositif dans de futures classes. De plus, nous avons craint que ces conseils d'élèves se transforment en jugements ou en tribunaux, et cela n'a jamais été le cas, les élèves ont toujours été respectueux entre eux et avec nous.

Méthodologiquement parlant, nous avons filmé le premier conseil d'élèves et le 6^{ème} qui était le dernier analysé dans cette étude. Nous avons pris le parti de ne pas faire de transcription de ces films car ce qui nous intéressait n'était pas les discussions entre les élèves mais plutôt leurs effets. Ces films nous ont aidé à compter le nombre de prise de parole des élèves mais une simple prise de note aurait pu suffire. Nous nous sommes particulièrement intéressés au temps de parole et au nombre de prises de parole des élèves dans le cadre des apprentissages visés et de l'enrôlement. Nous avons constaté de nombreuses inégalités comme décrites précédemment. Pour analyser l'évolution du point de vue du climat de classe et du nombre de conflits, il nous paraissait compliqué de compter le nombre de conflits entre les élèves car certains sont plus importants que d'autres et de nombreux conflits ne nous sont pas rapportés. Nous avons donc choisi de faire passer un questionnaire aux élèves pour leur demander concrètement leur avis puisqu'il s'agissait des premiers concernés. En leur demandant précisément s'ils se sentaient mieux dans la classe et s'ils trouvaient qu'il y avait moins de conflits, nous pensons avoir trouvé une sorte d'évaluation pour mesurer l'évolution du climat de classe. Celle-ci serait néanmoins à parfaire pour qu'elle soit encore plus précise et concrète.

Une question reste néanmoins en suspens à la suite de cette étude menée. En effet, lors de nombreux conseils d'élèves, nous avons traité de cas d'élèves qui bavardaient ou dérangeaient les autres par exemple et qui, malgré les solutions trouvées par le conseil, recommençaient. C'est ainsi que nous avons traité plusieurs fois le même problème. Cette forme de récurrence a questionné les élèves, certains se sont aperçus que nous avions déjà parlé de ces sujets et ont dit qu'il était inutile d'en reparler mais les élèves « victimes » trouvaient cela important car ils étaient concernés. Nous nous sommes alors demandé si le conseil d'élèves pouvait sanctionner des élèves qui ne respectent pas les décisions prises ? Nous n'avons pas souhaité mettre en place ce système de sanctions car nous pensons qu'il y a de nombreuses choses à penser avant de le faire. En effet, comment sanctionner sans se transformer en tribunal ? Peut-on accorder aux élèves le droit d'en sanctionner d'autres ? Est-ce que nous ne nous exposons pas à une sorte d'injustice pour les élèves punis par d'autres élèves ? Si nous

accordons au conseil le droit de sanctionner, les sanctions doivent-elles être écrites et graduées selon la faute pour garantir une impartialité ? Toutes ces questions semblaient trop importantes pour mettre en place ce système dès cette année. Nous pensons cependant que dans une future mise en place, il serait bien d'y réfléchir car ce problème sera récurrent dans tous les conseils de classe et nous vivons ces situations tous les jours : des élèves que nous reprenons et sanctionnons ne changent pas forcément de comportement dès la première fois.

Bibliographie

- Anton, N. (2013). *Interview de Jonathan Cohen, co-fondateur et Président du National School Climat Center*. Repéré à <https://accompagnementscolaire.wordpress.com/2013/02/18/interview-de-jonathan-cohen-co-fondateur-et-president-du-national-school-climate-center/>
- Barré, M. (1996). *Qu'est-ce que la Pédagogie Freinet ?* Repéré à <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/8309>
- Beaunis, Claude (2012) *Grands pédagogues : Alexander Sutherland Neill*. Repéré à <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/book/export/html/29910>
- Connac S. (2009). *Apprendre avec les pédagogies coopératives: Démarches et outils pour l'école*. Issy-les-Moulineaux: ESF éditeur.
- Dumas, B. & Leblond, M. (2002). *Les rôles de l'enseignant en pédagogie de projet*. Québec français.
- Eduscol. (2018). *Prévention de la violence en milieu scolaire – Le harcèlement en milieu scolaire*. Repéré à <http://eduscol.education.fr/cid55921/le-harcelement-en-milieu-scolaire.html>
- Étienne, R. (2009). *Un conseil de classe unique... En France*. Carrefours de l'éducation.
- Lathuillère, B. (2000). *Le tribunal des enfants de Korczak un système innovant de gestion des conflits*. Repéré à <http://korczak.fr/m2enfants/tribunal/introtrib.html>
- Lathuillère, B. (2005). *Le parlement des enfants français : un projet inabouti*. Repéré à <http://korczak.fr/m2enfants/droits/parlement-enfants.html>
- Le Gal J. (2001). *Le conseil d'enfants de l'école*. Editions ICEM – Pédagogie Freinet, Nantes.
- Le Gal, J, & Rosenczweig, J-P. (2002). *Les droits de l'enfant à l'école: Pour une éducation à la citoyenneté*. Bruxelles, De Boeck et Belin.
- Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2015). *Climat scolaire et bien-être à l'école*. Collection Education & Formations n°88/89.

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. (2019). *Climat scolaire et prévention des violences*. Repéré à <http://www.education.gouv.fr/cid2765/climat-scolaire-et-prevention-des-violences.html>

Office Central de la Coopération à l'École. (2008). *Le conseil d'enfants*. Repéré à <http://www.occe.coop/~ad82/IMG/pdf/pratiques-conseilenfants-2.pdf>

Pagoni, M., Haeberli, P. & Poucet, B. (2009). *Participation et éducation à la citoyenneté*. Carrefours de l'éducation.

Réseau Canopé. *Climat scolaire – Comprendre*. Repéré à <https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/comprendre.html>

Val 10. (2016). *Conseils d'élèves : les docs pour la mise en place*. Repéré à <http://val10.eklablog.com/conseils-d-eleves-les-docs-pour-la-mise-en-place-a126608064>

Annexes

1) Compte-rendu du secrétaire à remplir :

Conseil d'élèves du ... / ... / 2018



1. Les félicitations



	Auteur	Destinataire	Détail

2. Les problèmes



	Auteur	Destinataire	Détail et décisions

3. Les propositions



	Auteur	Détail et décisions

2) Document utilisé lors de la séance d'explication :



Le conseil d'élèves

Objectif :

Le conseil d'élèves va servir à régler la vie de la classe, à discuter de ce qui va, de ce qui ne va pas pour améliorer les choses, à prendre des décisions ensemble pour le bien de tous.

Nous essaierons de nous réunir une fois par semaine.

Le point de départ de nos discussions sera les coupons.

Les coupons :

- Coupons félicitations pour féliciter et remercier quelqu'un
- Coupons « j'ai un problème » pour régler ensemble un conflit qui n'a pu être résolu autrement
- Coupons « je veux discuter de » pour aborder d'autres points visant à améliorer la vie de la classe et de l'école, pour proposer des activités, des projets ...

Ces coupons seront à votre disposition dans le fond de la classe. Vous pourrez les remplir pendant les moments d'autonomie et les déposer dans les boîtes prévues à cet effet.



Il ne s'agit pas de faire des critiques sans intérêt. Il faut dire ce qui ne va pas dans le calme, afin de résoudre les conflits et trouver des solutions pour que ces situations ne se reproduisent plus.

Les métiers du conseil :

Le président : c'est lui qui ouvre la séance, qui rappelle les rôles de chacun, qui énonce l'ordre de jour, qui donne la parole ...

L'assistant : il aide le président

Le secrétaire : c'est lui qui prend les notes

Le responsable du temps : c'est lui qui dit quand le conseil est terminé. Il est responsable du temps de parole de chacun.

Le déroulement du conseil :

L'ordre du jour est toujours le même :

- Le président ouvre la séance. Il rappelle les rôles de chacun et les règles : on ne se moque pas, on écoute, on demande la parole en levant le doigt, on ne coupe pas la parole, les gêneurs n'auront pas le droit de parler et de prendre part aux votes, et ne pourront avoir de responsabilité au prochain conseil

- On revient sur les décisions prises lors du dernier conseil et on fait le point

- L'assistant remet les coupons au président qui lit avec l'aide de son assistant :
 1. Je félicite
 2. J'ai un problème
 3. Je veux discuter de

La maîtresse aura fait une lecture préalable, car certains sujets ne peuvent être traités en conseil d'élèves.

- On discute ensemble, chacun s'exprime, le président donne la parole à ceux qui lèvent le doigt.

- Les décisions sont prises à la majorité et sont consignées dans le cahier de conseil.

- Bilan des décisions prises et des points qui seront traités au prochain conseil

- Le président clôture le conseil.

Engagement :

J'ai lu, j'ai compris, et je m'engage à respecter les règles.

Nom

Date

Signature

3) Les coupons à remplir :

Je m'appelle

Je félicite


Parce que

.....

.....

.....

Date :



Je m'appelle

Je propose que.....

.....


.....

Parce que

.....

.....

Date :



Je m'appelle

J'ai un problème avec

Parce que


.....

.....

.....

Je me sens

Date :



4^{ème} de couverture

Mots-clés :

Climat de classe – Conflits – Conseils d’élèves – Apprentissages – Autonomie

Résumé en français :

L’objet de cette recherche était de diminuer le nombre de conflits entre les élèves d’une classe de CE2 au Mans. Dans cette classe, la relation entre les élèves est très conflictuelle. L’objectif était donc d’améliorer le climat de la classe, qu’il soit plus serein pour être plus efficace en terme d’apprentissages. Pour cela, nous avons songé à la méthode des conseils d’élèves qui permettait de réduire les conflits et de rendre les élèves plus autonomes et acteurs de leurs apprentissages. Cela nous permettait de lier résolution de conflits et apprentissage dans le cadre d’un espace de débat où les élèves pouvaient exprimer leurs problèmes, féliciter d’autres élèves et également proposer des projets qu’ils voulaient voir naître.

Résumé en anglais :

The purpose of this research was to reduce the number of conflicts between students in a third grade class in Le Mans. In this class, the relationship between the students is very conflictual. The objective was therefore to improve the classroom climate, so that it would be more serene and more effective in terms of learning. To this end, we considered the student council method, which made it possible to reduce conflicts and make students more autonomous and active in their learning. This allowed us to link conflict resolution and learning in a space of debate where students could express their problems, congratulate other students and propose projects they wanted to see born.